



INTERNET HAUTE PERFORMANCE  
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS  
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE  
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE  
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

**OFIS**  
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

# LA SEMAINE AFRICAINE



65<sup>ème</sup> année

lasemaineafricaine.net

N° 3773 du Vendredi 9 Mars 2018 - 65<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
 CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

**Congrégation du Saint Sacrement**

Vers une Eucharistie de large proximité

(P.9)

**AMIS LECTEURS,**

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 13 mars 2018, Cathédrale Saint Pierre Claver de Ouessou  
*La Rédaction.*

**Coupe CAF/Après leur large victoire au match aller**

La Mancha et CARA, une sérieuse option pour la qualification



Entre deux adversaires, le buteur aiglon Rox Oyoh Thoury devra confirmer au match retour (P.14)

**Presse**

Reporters sans Frontières s'inquiète de l'état de santé de Ghys Fortuné Dombe Bemba  
 (P.5)

*Editorial*

L'Amérique arrive !

**Célébration de la Journée du 8 Mars**

Quelles avancées réelles dans la cause des femmes?



Pendant la célébration de l'édition 2017 à Brazzaville

(P.3)

**Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies**

Jean-Claude Gakosso a parlé des vertus du dialogue au Congo

(P.3)

**Catastrophe de Mpila**

Les sinistrés attendent toujours



Les dégâts causés par les explosions du 4 mars 2012 (P.3)



**HILARY HOTEL**  
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre



UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO  
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67



## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Directeur de Parc Adjoint.

Superviseur : Directeur de Parc

Localisation : Mbomo

Durée du contrat : 24 mois, avec une période d'essai de 6 mois.

### **Responsabilités:**

• Le Directeur de Parc Adjoint assiste le Directeur du parc dans ses fonctions, ce qui implique entre autres :

- o - Fournir assistance aux départements administratifs, financier et des opérations,
- o - Représenter le parc aux réunions gouvernementales,
- o - Appliquer les décisions du plan de travail, du budget annuel et du plan de gestion pluriannuel,
- o - Supporter la gestion des travailleurs du Parc, leurs activités quotidiennes, ainsi que l'évaluation de leurs performances,
- o - Mettre en œuvre les orientations prescrites par le Conseil d'Administration pour le plan d'affaire et budget,
- o - Suivre l'application des accords et des contrats concernant le parc et sa périphérie,
- o - Identifier et proposer des principes de gestion et de développement du parc,

- o - Promouvoir la coopération avec les différentes entités transnationales de développement (TRIDOM – Gabon, Cameroun, Congo)
- o - Fournir les rapports appropriés des activités du parc

### **Formation requise ou souhaitée:**

- Ingénieur des Eaux et Forêts, Biologiste ou Zoologue avec application à la gestion d'un parc naturel,
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart).

### **Expérience souhaitée:**

- Avoir travaillé plus de 5 ans dans des aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage, la recherche et monitoring, la communication et l'éducation dans un volet de développement communautaire.
- La connaissance de l'Anglais serait un plus.

*Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Directeur de Parc Adjoint » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: [secretariatfok@gmail.com](mailto:secretariatfok@gmail.com). Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.*

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 avril 2018.

*NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.*

## APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Contrôleur Financier.

Superviseur : Directeur de Parc

Localisation : Mbomo

Durée du contrat : 12 mois, avec une période d'essai de 3 mois incluse.

### **Responsabilités:**

- Assurer la gestion administrative, comptable et financière du Parc
- Assurer la gestion du service ressources humaines (établissement de la paie, suivi des contrats...)
- Établir les prévisions de trésorerie et en assurer le suivi ;
- Assurer les reportings aux bailleurs ;
- Assurer la communication financière avec la Direction et les parties prenantes.
- Faciliter les missions d'audit externe et celles de suivi évaluation ;
- Assurer la direction et l'animation efficace de ses équipes ;

### **Formation requise ou souhaitée:**

- Diplôme universitaire (Bac+5) en Gestion, option administration des affaires, finances, comptabilité ou MBA ;
- Au moins 4 ans d'expérience à un poste similaire ;
- Parfaite maîtrise du pack office ;
- Bonne autonomie et capacité à travailler sous pression ;
- Bilingue Anglais / Français.

*Les dossiers de candidatures doivent être déposés sous le titre « Contrôleur Financier » au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante : [secretariatfok@gmail.com](mailto:secretariatfok@gmail.com). Les dossiers doivent comprendre un CV et une lettre de motivation.*

Date de clôture : la date limite de dépôt de candidature est fixée au 15 avril 2018.

*NB : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.*

## A l'attention des citoyens russes résidant en République du Congo

L'Ambassade de la Fédération de Russie tient à informer les citoyens de la Fédération de Russie résidant en République du Congo de la tenue en Russie le 18 mars 2018 des élections présidentielles.

Pour assurer le scrutin en République du Congo, l'Ambassade envisage d'organiser le vote:

- le 11 mars 2018 à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: 21, avenue Moe Telli, Centre-ville «A», aIT. 1 Lumumba (bureau du Consul Honoraire de la Russie);

- le 18 mars 2018 à Brazzaville, au Centre culturel russe, sis 26, avenue Amilcar Cabral, à côté du supermarché Casino.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 20h00.

La participation de tous est vivement souhaitée.

Coordonnées de la commission électorale: Tél.: 05-550-30-14, e-mail: [amrussie@yandex.ru](mailto:amrussie@yandex.ru).

Pour toute information sur la loi électorale, la procédure de vote, les candidats, etc., visitez le site de l'Ambassade: <http://congo.mid.ru/>.

### LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique**  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**Président:**

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,  
Evêque de Pointe-Noire

**Vice-Président**

Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**Directeur de Publication / Rédacteur en chef:**  
Albert S. MIANZOUKOUTA

**Rédacteurs en chef adjoints:**  
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77 / 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

**Infographisme:**

Atelier: La Semaine Africaine

**Service Commercial:**

Brazzaville:

Tel.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel: 05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

**E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)**  
**Site Internet: [lasemaineafricaine.net](http://lasemaineafricaine.net)**

Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies

Jean-Claude Gakosso a parlé des vertus du dialogue au Congo

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a tenu à Genève, en Suisse le 28 février 2018, sa 37<sup>e</sup> session, au cours de laquelle, Jean-Claude Gakosso, ministre des Affaires étrangères a rassuré les Nations-Unies sur l'engagement infaillible du Congo dans les valeurs de liberté, d'égalité, de diversité, de démocratie, de justice et de paix. Il a vanté les vertus du dialogue prôné par le Congo. «Un dialogue toujours inclusif et dont nous apprécions aujourd'hui les vertus bienfaites. Aussi bien dans la conduite des processus électoraux que dans la résolution des conflits internes», a-t-il dit.



Jean-Claude Gakosso

Le ministre Jean-Claude Gakosso s'est réjoui du fait que cette session se tient au moment où l'humanité toute entière célèbre le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, «texte-refuge, s'il en est, des valeurs les plus nobles de notre civilisation que nous devons préserver comme la prunelle des yeux», a-t-il déclaré. Pour lui, le thème de cette année, qui porte sur la promotion et la protection des

droits de l'homme, à la lumière du mécanisme de l'examen périodique universel, est une invite à la recherche des voies et moyens susceptibles d'améliorer les performances de ce précieux outil d'introspection, de critique et d'auto critique. Jean-Claude Gakosso a laissé entendre que c'est grâce aux vertus du dialogue et de la main tendue du Gouvernement que les accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités ont été signés le 23 décembre

2017, à Kinkala: «Qu'il me soit permis, ici, de saluer l'action facilitatrice des Nations-Unies et le précieux concours des hommes déployés sur le terrain dans la mise en œuvre de cet Accord!». La République du Congo, a-t-il expliqué, «travaille avec la même ardeur, avec la même abnégation, pour faire régner ces valeurs au-delà de ses frontières. Le conflit libyen est là pour l'attester et

corroborer mon propos, s'il en était besoin. Assumant la présidence du comité de haut niveau de l'Union Africaine sur la Libye, la République du Congo ne ménage aucun effort, depuis deux ans, pour aider à l'apaisement et à la sortie de crise dans ce pays», a fait savoir le ministre.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

Célébration de la Journée du 8 Mars

Quelles avancées réelles dans la cause des femmes ?

«L'heure est venue: les activistes rurales et urbaines transformant la vie des femmes». Tel est le thème de la célébration internationale de la Journée de la femme le 8 mars 2018, marquée cette année par des événements sans précédent avec les nombreuses vagues de dénonciation des agressions sexuelles perpétrées à l'endroit des femmes. Au Congo, cette journée a été célébrée à Pointe-Noire. Discours et manifestations officielles reposent la question: l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est-elle possible ?



Le premier ministre Clément Mouamba et Mme Ines Bertille Néfer Ingani

L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité, qui agiteront l'Europe et le monde occidental au début du XX<sup>e</sup> siècle. La création d'une «Journée internationale des femmes» est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes so-

cialistes, par Clara Zetkin, et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire. La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Petersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier. La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la «Journée internationale des

femmes» est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan. Malheureusement, beaucoup de femmes semblent privilégier, au moins au Congo et dans bon nombre de pays africains, en une journée festive. Pagnes par-ci, tee-shirts par par-là, le clou sanctionné par un défilé comme si tout se résumait à

ça. La Journée de la femme devrait rester aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car, tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, elle sera toujours célébrée, non pas pour festoyer mais de porter à la connaissance du monde les différentes inégalités observées. «L'affaire Weinstein», du nom du producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel par plusieurs actrices, a provoqué dans

Editorial  
L'Amérique arrive !

La tournée africaine de M. Rex Tillerson rappelle à notre Continent que la première puissance du monde ne nous a pas rayés de ses cartes. Le Secrétaire d'Etat américain vient réveiller une fibre américaine jamais endormie, au fond, même si l'arrivée du président Trump a jeté quelques points d'interrogation sur la réalité de sa politique africaine. «L'Afrique est l'avenir», a-t-il lancé en débarquant en Ethiopie. Cet enthousiasme tranche radicalement avec les silences bruyants sur l'Afrique reprochés à son administration. Cet enthousiasme de bon aloi tranche aussi avec le langage rude par lequel il nous a semblé que le président Donald Trump voulait désormais traiter notre Continent.

Il est, en tout cas, révélateur d'un nouvel état d'esprit auquel les grandes puissances ne nous ont pas habitués. Avec eux, nous nous étions complus à entendre un langage d'amis complaisants ou une superbe condescendance, nous, qui sommes des mendiants de toujours et seulement.

L'Amérique débarque dans notre Continent pour nous dire qu'il y a place au pragmatisme dans les relations internationales. Nos orgueils froissés sont une chose, nos mémoires violées aussi. Mais il reste toujours le devoir incontournable de mettre quelque chose dans son écuelle. C'est l'habileté à savoir négocier nos contrats et nos partenariats qui fera la différence entre une souveraineté bien sentie et une soumission d'éternels velléitaires, champions de la grogne. Si nos pays de peu peuvent intéresser l'Amérique, trouvons plaisir à ce que nous y accueillions quand-même son envoyé. L'Afrique c'est l'avenir? Voilà qui devrait nous rendre orgueilleux d'être sur la trajectoire des choses bonnes qui viendront, et pas seulement dans le puits de celles, mauvaises, où nous avons l'impression d'avoir incisé nos présents. Il y aura un peu d'hypocrisie chez l'hôte que nous accueillons, trop occupé à démentir le dédain que nous soupçonnons son administration d'entretenir à notre endroit. Oublions: nous avons des impératifs de développement dans lesquels une insulte ne devra peser que le temps de la légitime réaction verbale.

Albert S. MIANZOUKOUTA

de nombreux pays, une libération de la parole. Des milliers de femmes ont raconté sur Twitter le harcèlement, voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes. Si ce mouvement a suscité certaines critiques, notamment le risque d'une substitution des réseaux sociaux à la justice, il a permis une prise de conscience collective. Malgré cette évolution, d'impor-

tants progrès restent encore à faire en matière de violences faites aux femmes. Le 25 novembre 2017, à l'occasion de la journée mondiale pour l'élimination des violences faites aux femmes, l'égalité femmes-hommes a été décrétée grande cause du quinquennat.

C.-A. Y.-Ng.

Catastrophe de Mpila

Les sinistrés attendent toujours

Des vies brisées par les explosions meurtrières de la poudrière de l'ex-camp militaire de Mpila, à Brazzaville, le 4 mars 2012. Six ans après, des familles entières sont toujours dans la précarité, en dépit des mesures urgentes prises par le Gouvernement (allocations d'urgence, relogement de quelques familles à Kintélé, reconstruction des maisons dans certains quartiers, etc). Dans l'entre temps, le deuil persiste auprès des parents de 250 victimes de ce drame qui

plongea les Congolais dans un effroi paralysant. Au jour anniversaire de ce drame, le Gouvernement, par l'entremise du ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle érigée en mémoire des victimes, au centre-ville de Brazzaville. Tristesse, désarroi et pleurs étaient visibles sur les visages de tous ceux qui étaient présents. «La République n'oublie pas ses morts, nous voulons faire remarquer de manière col-

lective, que le drame du 4 mars reste présent dans la mémoire. Voilà pourquoi au nom du Gouvernement, je viens déposer une couronne de fleurs, pour dire que nous sommes avec nos morts, les déplacés et tous ceux qui ont subi de dégâts matériels et physiques», a dit le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes. Pour le maire de Talangaï, Frédéric Privat Ndéké, six ans après, le sentiment reste le même. «C'est un regret d'avoir perdu autant d'âmes à cause

de ce drame. Chaque année, nous venons sur ce site à côté des parents des victimes pour leur dire que la République n'oublie pas ses enfants». Il a indiqué que plusieurs mesures ont été prises après le 4 mars 2012, à savoir l'octroi d'une indemnité d'urgence, les logements de certains sinistrés volontaires au site de Kintélé et la construction des hangars pour les résidents. «Ces trois mesures accompagnaient la possibilité que ces sinistrés aient un abri. Concernant la



Fylla Saint-Eudes se recueillant devant la stèle des victimes

construction de leurs maisons, le président de la République venait de prendre un décret instituant une commission nationale dirigée par le ministre (Suite en page 4)

## Société nationale des pétroles du Congo (SNPC)

# Pour plus de performances au sein de l'industrie pétrolière

Créée sur les cendres d'Hydro-Congo le 23 mars 1998, la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) s'emploie à distribuer les produits pétroliers au Congo. Avec la chute drastique des coûts des matières premières, brouillant ainsi les repères économiques des sociétés même les plus stables, la SNPC n'a pas été épargnée. Et pour relancer l'économie du pays, les autorités ont misé, entre autres, sur la réforme de cette société qui, elle seule, contribue à plus de 70% du produit intérieur brut (PIB). D'où la nomination, récemment, d'un nouveau directeur général pour conduire cette réforme.

Sous l'égide de Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures, la passation de service entre Jérôme Koko, directeur général sortant et Maixent Raoul Ominga, le directeur général entrant de la SNPC, a eu lieu lundi 5 mars 2018 à Brazzaville. En présence de Denis M-A. Gokana, président du conseil d'administration de cette société. Peu après sa prise de fonctions, pour un mandat de 4 ans renouvelable, le nouveau directeur général a déroulé les axes de sa mandature. Pour lui, le premier axe prioritaire, c'est faire de sorte que la SNPC devienne une entreprise productrice. «Il est vrai que nous produisons déjà, mais nous devons am-

plifier l'action», a-t-il expliqué. La deuxième priorité sera d'améliorer progressivement les conditions d'approvision-



Le ministre (à g.) et le directeur général entrant au milieu

nement du pays en produits pétroliers. Un autre chantier à mettre en mouvement, «l'amélioration de la performance interne de la SNPC, de sorte que celle-ci



De g. à dr: Jérôme Koko et Maixent Raoul Ominga pendant la passation de consignes

puisse contribuer d'avantage au budget de l'Etat. Et enfin, renforcer les capacités de

l'ensemble du personnel du groupe par des formations qualifiantes et par corps de métier, comme ce fut le cas d'Hydro-Congo, dont la force résidait dans la formation»,

a-t-il expliqué. Le ministre des Hydrocarbures qui s'est exprimé pour la circonstance, a justifié les motivations du Gouvernement qui ont présidé à cette nomination. «La passation de service de ce jour marque un tournant décisif, dans la poursuite des efforts engagés par le Gouvernement, au sein de la Société nationale des pétroles du Congo, fleuron national, en matière d'hydrocarbures... Ceci, conformément aux nouveaux statuts, dans la perspective de rendre la SNPC encore plus performante, plus compétitive au regard des enjeux de l'industrie pétrolière».

**Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU**

(Suite de la page 3)

d'Etat Nsilou et tout ceci coordonné par le premier ministre Clément Mouamba. A partir de ce nouvel élan, les choses vont aller vite. Nous avons eu un premier contact avec ces différences associations pour étayer les différents problèmes qui restent non résolus jusqu'à ce jour», a-t-il annoncé.

Visiblement abattu, le président de l'Association des blessés et invalides du 4 mars 2012, Brunel Elenga, pense que la tragédie de Mpila a laissé derrière elle plusieurs dégâts tant matériels qu'humains. «Nous sommes les rescapés de ce malheureux événement, nous sommes venus nous recueillir pour avoir une pensée pieuse aux victimes de cette catastrophe», a-t-il déclaré.

A noter qu'une messe en mémoire des victimes du 4 mars a été célébrée par Mgr Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, à la Paroisse Notre-Dame de Fatima. Mais malgré les commémorations, les sinistrés attendent toujours la concrétisation des engagements pris par le président de la République lors

de son adresse sur l'Etat de la nation, le 13 août 2013, devant le parlement réuni en congrès, à savoir: la tenue d'un dialogue citoyen avec les propriétaires des parcelles, prélude à toute opération de reconstruction dans les zones du sinistre; le relogement des propriétaires des maisons détruites dans les logements sociaux de Mpila, en attendant qu'ils regagnent leurs habitations après la reconstruction; le dédommagement des opérateurs économiques ayant perdu leurs biens à usage commercial.

A rappeler que les explosions des casernes de Mpila avaient fait environ 250 morts, près de 2500 blessés, des dégâts matériels importants et environ 17.000 sans-abris qui n'ont toujours pas été relogés. Ils se plaignent et appellent l'Etat à prendre ses responsabilités même s'il a relogé quelques centaines d'autres sinistrés dans la banlieue nord de Brazzaville.

**Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA**

### Tarifs d'abonnement

Congo		Francophone	
6 mois	Retrait sur place: 15.600	91 Euros	182 Euros
1 an	Expédié: 23.400	Autres pays d'Afrique	
	Retrait sur place: 31.200	96 Euros	192 Euros
	Expédié: 46.800	Europe	
		96 Euros	192 Euros
		Amérique-Asie	
		100 Euros	200 Euros
		France, Afrique	

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Wildlife Conservation Society

## AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : **Analyste**  
Nombre de poste : **Un (01)**  
Durée du contrat : **Douze (12) mois**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Programme WCS Congo, le Projet d'Appui à la Gestion de la Réserve Communautaire du Lac Télé recherche un analyste en vue de soutenir et renforcer les activités du Programme WCU dans leurs missions de lutte anti-braconnage.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

#### Activités principales

- Organisation du recueil d'information dans les domaines définis au plan WCS ;
- Rédaction et diffusion des rapports d'études et d'analyse de risque destinés à orienter les opérations de lutte anti-braconnage ;
- Suivi des résultats opérationnels et contentieux obtenus sur la base des renseignements transmis ;
- Organisation et animation des opérations des éco-gardes ;
- Animation du réseau d'information

#### Savoir faire Savoir Êtres

- Effectuer une recherche de renseignement ;
  - Utiliser les fichiers d'analyste ;
  - Rédiger des études et des rapports ;
  - Élaborer des partenariats.
  - Rigueur ;
  - Curiosité intellectuelle ;
  - Réactivité ;
  - Sens relationnel ;
  - Force de proposition.
- Compétences requises :

- Capacité à travailler sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Maîtrise du français et avoir une bonne base en Anglais ;
- Avoir une bonne connaissance de la loi faunique;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

#### Profil requis:

- Avoir un diplôme universitaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire serait un atout.

Lieu de travail: Principalement Epéna, avec voyages à Impfondo, Ouessou et dans autres localités liées au travail.

#### Supervisé par:

- Le Conseiller Technique Principale de la RCLT
- Le Conservateur de la RCLT
- Le Directeur WCU, Ouessou

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Conseiller Technique Principal - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle-Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain du Lac Télé à Epéna et à l'adresse e-mail : moussbouang@gmail.com au plus tard le 15 mars 2018. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018



Wildlife Conservation Society

## AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : **Assistant Technique Pêche**  
Nombre de poste: **Un (01)**  
Durée du contrat: **Douze (12) mois**  
Lieu d'exécution: **Pointe-Noire**

Dans le cadre de l'évolution des activités de WCS Programme Congo, le Programme Congo Marin recherche un Assistant Technique Pêche afin d'appuyer techniquement la mise en œuvre des activités du programme avec un accent particulier sur le renforcement des compétences de l'administration dans le suivi et la gestion de ses ressources halieutiques.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes :

- Responsabilités principales
- Assister le Coordinateur du Programme Marin dans les tâches inhérentes à la bonne marche et au besoin du projet ;
- Evaluer les besoins, développer des protocoles de collecte des données et gérer les bases de données incluant :
- Appuyer les partenaires gouvernementaux et notamment la Direction Départementale de la pêche.

#### Profil requis:

- Avoir un diplôme universitaire (Bac+3 dans le domaine de la pêche, des ressources halieutique, de l'environnement ou tout autre domaine similaire ;

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le milieu marin et/ou suivi de la pêche artisanale et industrielle serait un atout ;
- Une compatissance aigue du contexte Congolais et plus particulièrement de Pointe-Noire et de la côte serait un atout ;
- Avoir un bon niveau de maîtrise de l'outil informatique et de gestion de base de données – Office de SIG minimum ;
- Excellente capacité à travailler en équipe et à communiquer ;
- Expérience dans l'appui et la collaboration avec les administrations serait un atout ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

#### Supervisé par :

- Coordination Nationale,
  - Coordinateur programme marin.
- Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : A Monsieur le Coordinateur du programme marin - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle -Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, ou au bureau de terrain de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : romeobatisana@gmail.com au plus tard le 15 mars 2018. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test.

Fait à Brazzaville, le 5 mars 2018

Presse

# Reporters sans Frontières s'inquiète de l'état de santé de Ghys Fortuné Dombé Bemba

**Organisation non gouvernementale internationale ayant pour objectif la défense de la liberté de la presse et la protection des sources des journalistes, Reporters sans frontières (RSF) se dit très préoccupée par l'état de santé du directeur de publication Ghys Fortuné Dombé Bemba, «détenu arbitrairement depuis plus d'un an». Aussi appelle-t-elle les autorités congolaises à le «libérer dans les plus brefs délais et les tient responsables de sa santé».**

Cela fait plus d'un an que l'état de santé du directeur de publication de l'hebdomadaire indépendant *Talassa*, Ghys Fortuné Dombé Bemba, ne cesse de se détériorer dans une des cellules de la Maison d'arrêt de Brazzaville, en République du Congo. D'après des informations recueillies par RSF, le journaliste se trouvait dans un état critique jusqu'à ce qu'il soit admis en soins intensifs à la clinique COGEMO de Brazzaville le 22 janvier dernier. Bien que son état de santé ne se soit pas réellement amélioré, Ghys Fortuné Dombé Bemba a été reconduit de force en prison le 16 février dernier, en l'absence de son avocat et de son médecin», constate Reporters sans

frontières. Et de poursuivre: «Le journaliste est maintenu en détention arbitraire, depuis le 11 janvier 2017, pour avoir publié une déclaration de l'ancien chef rebelle, Frédéric Bintsamou, lui-même accusé de commettre des exactions dans le département du Pool, dans le sud-est du Congo, depuis avril 2016. Officiellement, le journaliste est accusé "d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat en relation avec un ancien chef rebelle", mais n'a toujours pas comparu devant un tribunal. Prolonger la détention arbitraire de Ghys Fortuné Dombé Bemba, alors qu'il est dans un état de santé critique est une punition cruelle, indigne et illégale, dénonce Reporters sans frontières. Nous craignons pour



Ghys Fortuné Dombé Bemba

sa vie. Ghys Fortuné Dombé Bemba doit, au plus vite, être de nouveau hospitalisé et ré-intégrer une unité de soins intensifs. Continuer de le priver de soin reviendrait de facto à le condamner, nous tenons les autorités congolaises responsables de son sort». Selon Antoine Bernard, le président de RSF, Ghys Fortuné Dombé Bemba «souffre de maladies cardio-vasculaire, neurologique, il a des problèmes

de circulation sanguine, des problèmes à l'œil qui exigent un traitement médical urgent. Sa détention en l'état, s'il était prolongée dans ces conditions, équivaldrait à une condamnation à mort».

«Reporters sans frontières lance aujourd'hui un appel au Président Sassou-Nguesso. Monsieur le président, procédez au transfert immédiat de Ghys Fortuné Bemba en soins intensifs, à la clinique d'où il a été extrait. Le maintenir aujourd'hui à la prison de Brazzaville, dans ces conditions, c'est le condamner à mort, voire l'exécuter. Chaque jour compte. Je le répète, son état de santé est absolument épouvantable et alarmant», soutient-il.

Plusieurs organisations congolaises de défense des droits de l'homme avaient déjà signalé, début novembre 2017, les maladies graves dont souffrait Ghys Fortuné Dombé Bemba depuis qu'il était détenu et avaient demandé sa libération. Le 18 septembre 2017, RSF et le comité pour la protection des journalistes avaient adressé une lettre au président Denis Sassou-Nguesso pour lui demander la libération immédiate de Ghys Fortuné Bemba.

Le journal «*Talassa*» a été interdit de parution le 12 janvier 2017.

Séverine EGNIMBA

Coup d'oeil en biais

## Négociations Congo-FMI: le flou sur les intentions du Congo

La délégation du Fonds monétaire international (FMI) n'a finalement pas foulé le sol congolais pour poursuivre les négociations avec le Gouvernement, en vue de relancer la situation macroéconomique du pays. Brazzaville devait accueillir la mission du Fonds le 28 février dernier. Malheureusement, ce rendez-vous n'a pas été respecté, le Gouvernement ayant sollicité un report sans en préciser les raisons. La dernière date proposée a été le 7 mars 2018, mais celle-ci n'a pas non plus été honorée, toujours à la demande du Gouvernement. La délégation devrait avoir d'ultimes discussions avec différentes autorités pour une éventuelle conclusion d'un accord entre le Congo et le FMI courant le mois d'avril 2018. Des sources affirment que la priorité du Congo est de signer un moratoire avec la Chine qui détient la plus grande créance (dans la dette extérieure du pays) et de négocier avec les traders auprès de qui une partie de la production pétrolière avait été gagée. En même temps, les autorités congolaises miseraient sur une remontée du cours du baril de pétrole et sur une augmentation de la production pétrolière prévue à partir du mois prochain.

## Spectacle insolite sur le tronçon de route Sibiti-Loudima!

Sur le tronçon routier Sibiti-Loudima, les 25km qui séparent le village Pikasongo de Loudima poste, les chauffeurs et les conducteurs des motos écrivent un nouveau code de la route. En raison de la dégradation très avancée de cette partie de l'axe, les nids de poule et les ravinelements des abords de la chaussée ont dessiné une route indescriptible au point où chacun trouve le passage à gauche ou à droite sans tenir compte des règles sur les croisements et les dépassements. Spectacle insolite digne d'un film du Far-West.

## Est pris qui croyait prendre!

Lundi 5 mars dernier, vers 19h, une demoiselle flanquée d'un téléphone portable prend un bus à la mairie de Mfilou, pour se rendre à Moukondo, dans le quatrième arrondissement. En cours de chemin elle constate la disparition de son portable. Elle alerte le contrôleur et le chauffeur. Le bus s'arrête, et il faut procéder à la fouille de chaque voyageur. Un Monsieur avait également un téléphone et refuse d'être fouillé. Il demande à la demoiselle de lui communiquer son numéro de portable. Il forme ce numéro et le portable de la demoiselle retentit dans la poche d'un jeune garçon. Conspué par tous les voyageurs, il a été abandonné là, après que la propriétaire du téléphone ait récupéré son bien.

## Paul-Marie Mpouélé enfourche un nouveau cheval

Le jeune loup de l'opposition dite modérée, Paul-Marie Mpouélé, a lancé le 26 février dernier une campagne pour la lutte contre les détournements des deniers publics dite «Balance le voleur». Une façon de participer à la lutte contre les antivaleurs qui gangrènent la société congolaise. Dans une déclaration publiée à cette occasion, il se dit déterminé à traquer toutes les personnes ayant commis des crimes économiques au Congo. Il a le soutien, affirme-t-il, des politiques, des journalistes, des syndicalistes, des juristes et bien d'autres compatriotes.

## SNE: Mettez-nous au courant

Ces derniers temps, des abonnés de la SNE se plaignent de «griller» des appareils électro-ménagers et des ampoules d'éclairage à la suite d'une surtension. Par endroit, des fils électriques ont même cramé. Il faut dire que la situation de l'électricité dans la capitale ne s'améliore pas vraiment: délestage, baisse de tension ou surtension sont les phénomènes auxquels les clients de la SNE sont confrontés. Dans certains quartiers de Mfilou, par exemple, même les jours où des ménages sont censés avoir l'électricité, il y a désormais des coupures intempestives.

## Sounda, si tu étais déjà construit!

C'est dans ces termes que beaucoup de Congolais s'expriment devant les coupures intempestives et les délestages sauvages d'électricité à Brazzaville et Pointe-Noire, les deux plus grandes villes du pays. Ils regrettent que le barrage de Sounda ne soit toujours pas construit en rappelant le coup d'envoi des travaux donné en mars 1961 par le président Fulbert Youlou, la relance des travaux de ce barrage hydroélectrique en 1995 par le président Pascal Lissouba et le dépoussiérage du même projet par le Gouvernement Mouamba.

## L'attente d'un nouveau Gouvernement?

C'est dans un contexte social de morosité économique et financière que, de plus en plus, on parle de nouveau d'un remaniement gouvernemental. Ce serait un scénario possible. Un journal proche de la majorité présidentielle a même publié les noms de quatre personnalités pressenties, selon lui, pour former le prétendu futur cabinet. Il s'agit d'Emile Ouosso, Justin Koumba, Claude Alphonse Nsilou et Firmin Ayessa. Pour beaucoup, le Président de la République devrait donner un coup de fouet à son Gouvernement pour aborder la période de l'après programme avec le FMI qui pointe à l'horizon. Cette fois-ci, le nombre des ministres sera considérablement réduit, suppute-t-on.

## Direction générale de la comptabilité publique

# Sécurisation des recettes de l'Etat et bonne tenue des comptes

**Le directeur général de service et de la comptabilité publique par intérim, Henri Loundou, a ouvert les travaux des ateliers sur l'élaboration du document de stratégie de gestion des finances publiques. C'était lundi 5 mars 2018, dans la salle de réunion de l'Ecole nationale des chemins de fer. A ses côtés, Antoine Ngakosso, directeur général des impôts et des domaines ; Jean Marie Montsagna, conseiller administratif et juridique du ministre des finances et du budget.**

Après avoir rendu visite à la Direction générale du Trésor, le directeur général de la comptabilité publique a repris son bâton de pèlerin pour

organiser ces deux ateliers, cette fois-ci avec la Direction générale des impôts et des domaines. Ces ateliers visent l'élaboration d'un document de



Antoine Ngakosso et Henri Loundou



L'assistance

stratégie globale du ministère des Finances et du budget. A l'ouverture des travaux, Henri Tounda a souligné que ces deux ateliers sur deux jours visaient à examiner l'état des lieux de la direction générale des impôts et des domaines et le projet de plan stratégique 2018-2022 et le plan d'action 2018 de la direction générale des impôts et des domaines. Henri Loundou a rappelé à son auditoire quelques préoccupations concernant les relations entre le comptable du Trésor et l'ordonnateur des impôts.

Le principal objectif de ces deux ateliers est la sécurisation des recettes de l'Etat, mais aussi la bonne tenue des comptes publics, a-t-il conclu. Parmi les documents soumis à l'examen des conférenciers, il y avait le plan de développement stratégique de la direction générale des impôts et des domaines (PDS-DGID) 2018 -2022 ; le plan d'action opérationnel 2018 et la matrice des problèmes et esquisses de solution.

Victor GUEMBELA

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Pointe-Noire : Rond point Kassal (face au ccf)  
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)  
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

**Production du cacao**

**Le Congo veut toujours relancer sa filière cacaoyère**

Le cacao est un produit spéculatif, comme beaucoup de matières premières, du pétrole à la banane. Or, le prix des matières premières n'est pas entre les mains des producteurs mais dans celles du commerce international. Au Congo, la production du cacao était assurée par 800 petits planteurs environ. La culture du cacao exige un climat régulièrement pluvieux et des sols riches comme les sols rouges de la Sangha.



Les planteurs récoltant le cacao

Pour l'histoire, la production du cacao a vraiment commencé en 1952 et n'avait pas cessé de croître depuis plus de 1000 tonnes en 1964 et 1965, 2000 tonnes en 1970-1971, près de 3000 tonnes en 1974-1975. Le succès de la culture du cacao se manifestait auprès de la population des Bakouélé, dans le département de la Sangha d'où sortait 90% de la production congolaise. Deux grandes productions d'Etat seulement intervenaient dans la production.



Une plantation cacaoyère

En 1975, une année considérée comme le début de la chute de la production du cacao au Congo. Par exemple, de 3000 tonnes en 1974-1975, la production du cacao est passée à 1950 tonnes en 1987-1988; 1650 tonnes en 1988-1989 et 751 tonnes en 1989-1990. En 1983, vu la baisse de la production, le président Denis Sassou Nguesso avait personnellement donné les moyens financiers aux planteurs de cacao de la Sangha. Le 23 mars 1984, le Congo avait livré pour la première fois 600 tonnes de cacao à la Chine, honorant ainsi le contrat sino-congolais signé en 1965. En 1986, la faillite du principal acheteur à l'Office congolais de café et de cacao a précipité l'effondrement de la production. Faute d'acheteurs, les planteurs avaient jeté l'éponge.

Après plusieurs décennies de déclin du cacao, le Gouvernement avait demandé au groupe Olam lors de l'acquisition de la Congolaise industrielle des bois (CIB) en 2011, de procéder à la relance de la filière cacao. La concrétisation de cette demande a été matérialisée par la signature en juin 2012 d'un protocole consacrant le partenariat entre le Gouvernement et la CIB-Olam. Dans ce partenariat public-privé (PPP), chaque partie est censée trouver son compte. Olam renforce, via le Congo, sa présence dans l'un des grands produits agro-industriels qu'elle commercialise, tandis que l'Etat congolais trouve l'occasion de diversifier les bases de l'économie du pays.

Après cette signature en 2012, la première pépinière de cacao réalisée par la CIB-Olam a été inaugurée. Les deux parties avaient élaboré un plan national de production du cacao qui s'étend sur cinq années soit de 2014 à 2018. Ce plan vise la reconstitution d'un verger reproductif à haut rendement de 23 000 ha en cinq ans, la vulgarisation des techniques de pépinière, de plantation et de conduite de cacaoyère. La CIB-Olam a aménagé 3 ha de pépinières de cacaoyères sur le site à Pokola. Pour augmenter l'offre du cacao, le Gouvernement a procédé le 16 mars 2015, à l'inauguration de la plus grande pépinière de cacao que le Congo est jamais connu, près d'un million de plants à Pokola. Quelques jours après cette cérémonie, le Gouvernement a distribué les plants améliorés.

D'après Roger Mobandzo, coordinateur régional Cacao à la CIB-Olam pour la zone nord Congo, la relance de la filière cacao est un succès dans les localités de Pokola et Kabo. «La localité de Pokola n'était pas un bassin de production de cacao, mais elle parvient actuellement à produire environ 2700 hectares de plantation de cacao», confie Roger Mobandzo.

Réuni récemment en conseil des ministres, le Gouvernement a ciblé trois programmes concernant le manioc, la banane et le cacao pour le compte du ministère de l'Agriculture, au titre de l'année 2018. Les crédits alloués au démarrage immédiat de ces trois programmes ont été fixés à quatre milliards six cent quatre-vingt-six millions de francs CFA (4.686.000.000) au titre du budget exercice 2018. 1 750 000 000 de francs CFA pour le programme manioc, 1 150 000 000 francs CFA pour la banane et le plantain, 1 786 000 000 de francs CFA pour le programme cacao-culture.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

**Télécommunications**

**ZTE mettra en œuvre le plan congolais de développement du numérique**

La ville de Barcelone, en Espagne, a servi de cadre du 26 février au 1<sup>er</sup> mars dernier au Congrès mondial du salon international du secteur des portables. Le Congo était représenté par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, qui avait à ses côtés Yvon Didier Miehakanda, coordonnateur national du projet Central African Backbone (CAB) composante Congo. Le ministre des postes a signé un contrat avec la société chinoise ZTE en vue de mettre en œuvre le plan national congolais de développement de l'économie numérique.

Pendant ce salon, considéré comme le plus grand salon mondial du mobile, Léon Juste Ibombo et sa suite ont présenté l'expérience congolaise, qui s'enrichit du jour au lendemain de l'expertise mondiale en la matière, tout en présentant les immenses perspectives d'investissements qu'offre ce secteur au Congo. L'ambition du Gouvernement de faire du Congo un hub en matière des télécommunications, grâce au projet CAB a été présentée, également, sans oublier la vision du président d'arrimer le Congo au développement de l'économie numérique.

Le salon international du mobile, outre l'exposé de l'expertise du Congo en télécommunications, a permis aux nombreux concepteurs de Smartphones, comme Sony ou Samsung,

Huawei et ZTE de dévoiler leurs dernières créations. De même qu'il a permis à certains dirigeants de ce monde spécialisé des questions des télécommunications de nouer des contacts et de chercher les partenaires.

La particularité de l'édition du salon mondial du mobile de cette année est l'entrée en vigueur de la 5G permettant l'accès à internet à très haut débit. Les équipements nécessaires vont donc maintenant pouvoir être développés et les tests réalisés. C'est le cas du ministre des Postes, congolais Juste Ibombo, dans le cadre de la recherche des partenaires fiables en vue de la mise en application de la deuxième phase du projet CAB ainsi que la mise en œuvre de la concrétisation du plan d'action et la stratégie nationale de l'économie numé-



Après la signature du contrat

rique, a engagé, sur place une action, pouvant permettre au Congo de faire de l'économie numérique un pilier du développement économique national. Cette deuxième phase du projet CAB consistera à l'Etat congolais de construire entre autres le réseau d'interconnexion en fibre optique reliant la République du Congo avec la RCA et le Cameroun, le centre des données numérique appelé «Data Center», ainsi que la construction d'une Technopole qui n'est autre qu'un site urbain de technologie disposant de structures favorables au développement de technologies de pointe. Depuis 2006, Barcelone est

devenue la capitale mondiale de la téléphonie mobile. Cette ville accueille chaque année le Mobile World Congress (MWC), le plus grand congrès du secteur, qui, cette année a mobilisé près de 2.300 exposants et plus de 100.000 visiteurs. Ce Congrès mondial qui a regroupé des représentants d'opérateurs de téléphonie mobile, des vendeurs et des professionnels des télécommunications a permis l'établissement des liens commerciaux avec d'autres agents du secteur et au partage d'expériences, ainsi que des connaissances avec les spécialistes.

A. N'K-K

**Département de la Bouenza**

**Le projet d'appui aux petits producteurs de haricots porte déjà ses fruits**

Financé par l'Union européenne (UE), le projet d'appui aux petits producteurs de haricots mis en œuvre par plusieurs partenaires, parmi lesquels le ministère de l'Agriculture, le Programme alimentaire mondial (PAM) a pour objectif de promouvoir l'accès des petits producteurs au marché grâce à une meilleure organisation des acteurs et une amélioration de la quantité, de la qualité et de la compétitivité des produits. Ce projet de 36 mois cible 200 producteurs de haricots repartis dans les districts de Boko-Songho et Loudima. «Nous avons pu acheter 13 tonnes de haricot directement auprès des petits producteurs de la Bouenza et nous sommes très fiers de s'appuyer sur les potentialités productives du Congo», déclarait le représentant du PAM, au sortir d'une rencontre avec le ministre de l'Enseignement primaire.



Une production de haricots

Lancé en septembre 2016 à Madingou (Bouenza), ce projet s'inscrit également dans l'atteinte des objectifs de développement (ODD) No 1, 3,4,5,6,8,17 et particulièrement 2 «éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable», afin de relever ensemble et dans le monde, le défi faim zéro.

Selon les données existantes, le Congo importerait 70% des produits alimentaires nécessaires à ses besoins en raison du faible développement du secteur agricole. La Bouenza est le département le moins loti en forêt avec 2/3 de sa superficie recouverte de savane arborée mais qui offre d'énormes potentialités agricoles. Sur l'ensemble de sa population, les actifs agricoles représentent 39,6% parmi lesquels 60% de femmes. La relance de la production agricole est primordiale pour assurer la diversification de l'économie et l'autosuffisance alimentaire. Le programme d'alimentation scolaire constitue un débouché important pour ces producteurs, lesquels contribuent au ravitaillement des cantines scolaires en produits locaux. 480 tonnes (30%) de la production de haricots sont achetées par le PAM au bénéfice du programme d'alimentation scolaire. Les 70% restants sont mis en vente sur le marché. Producteurs, élèves bénéficiaires, ménages, consommateurs, prestataires liés à l'économie locale, transporteurs, tout le monde y gagne. En améliorant la quantité et la qualité de l'offre des producteurs, on améliore leurs revenus et donc indirectement leurs conditions de vie. A signaler que sur le plan alimentaire, le haricot est riche en protéines et contient également du fer, du zinc, des fibres et des carbohydrates lents.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

**Activités agropastorales**

**Un diagnostic pour valoriser les ressources en eau**

Le ministère de l'Agriculture et l'élevage avec l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a tenu lundi 5 mars 2018, un atelier de restitution visant le rapport diagnostic, des potentialités de valorisation, des ressources en eau, pour l'agriculture et l'élevage, suite à un travail mené au préalable par les experts en la matière, dans les départements suivants: Bouenza, Cuvette, Kouilou, Niari, Plateaux et Pool.

C'est Henri Djombo, ministre de l'Agriculture et de l'élevage qui a patronné cet atelier de restitution, en présence Suze Percy Philippini, représentante de la FAO et Anthony Kwaku Ohemeng Boamah, coordonnateur du système des nations unies au Congo. Le président de la République, le 30 décembre 2017, dans son message à la Nation a recommandé: «Le programme de culture du manioc, de la banane et du cacao doit être exécuté dans la perspective des techniques modernes à savoir l'irrigation des zones de production et la mécanisation pour des rendements plus importants» Fort de ces orientations, Henri Djombo a souligné que la prise en compte des questions liées à la maîtrise de l'eau devient impérative pour assurer le développement d'une agriculture plus prospère, avant de se féliciter du fait que ce problème attire l'attention de la communauté internationale et des décideurs politiques. «Il n'y a pas d'agriculture qui tienne sans irrigation, c'est pourquoi cette matière première est indispensable pour la mise en valeur du secteur agricole, si on veut parvenir à une agriculture viable et mécanisée», a-t-il relevé.

Suze Percy Philippini, pour sa part, a remarqué qu'au Congo bien que la production vivrière nationale augmente, «elle ne parvient pas à couvrir les besoins de la population et ceux en dépit de l'immensité des potentialités naturelles favorables au développement du secteur». Selon elle, le secteur agricole congolais mérite d'être soutenu et c'est dans ce sens que le Gouvernement avec l'appui de son institution à travers cette démarche a jugé la pertinence d'un schéma directeur centré sur la valorisation intégrée des ressources.

Cet atelier s'est voulu une réponse à la nécessité d'améliorer la productivité en vue de créer les emplois ruraux décents pour la jeunesse.

A. N'K-K

**Qui me répondra?**

**Depuis près d'une décennie, il est constaté que de plus en plus d'enfants naissent dans les hôpitaux avec une déformation: conséquence du mode de développement ou maladies nouvelles?**

(E.Mb-O, Djiri)



## « Féministe tant qu'il le faudra »

### J'ai fait un rêve...

**Celui d'une journée :** le 08 Mars 2018, où nos médias locaux sauraient relayer les résultats accomplis dans l'année en matière d'égalité des sexes par notre pays, le Congo.

**Dans mon rêve,** les textes de loi régissant les rapports homme-femme en République du Congo, avaient vite fait de quitter les débats parlementaires et les discours publics pour assurer la participation visible et palpable des femmes à l'animation de la vie de notre Nation.

**Dans mon rêve,** les lois encadrant le statut de la veuve et de l'orphelin étaient assorties d'un corpus coercitif permettant véritablement leurs mises en application sur le territoire National.

**Dans mon rêve,** l'égalité juridique de l'homme et de la Femme était désormais une réalité palpable en République du Congo.

**Dans mon rêve,** les jeunes filles, les femmes entrepreneures et diplômées, les veuves, les femmes au foyer... les femmes congolaises dans leur ensemble, celles qu'on pouvait rencontrer à chaque coin de rue, au marché ou dans des entreprises, étaient fières de se savoir protégées, confiantes de savoir que les discriminations diverses fondées sur le sexe et les violences faites aux femmes appartenaient définitivement à une époque révolue.

**Dans mon rêve,** l'économie congolaise avait réussi à résister à la conjoncture économique, grâce à l'encadrement et à l'autonomisation de ces nombreuses femmes qui dominent le secteur informel et animent des activités essentielles, comme la pêche, l'agriculture et l'élevage, contribuant ainsi à la diversification tant souhaitée de notre économie.

### Mais je me suis réveillée !

Ce 08 Mars 2018, en constatant, une fois de plus, que de nombreuses initiatives nationales, ponctuées de danses, de chants, de folklores et de parades seront encore une fois à l'honneur. Quelle en est la réelle valeur ajoutée ?... Là, tout prêt, juste à côté de ces textes de loi sur la parité et sur la réforme du code de la famille, qui croupissent et attendent toujours dans les tiroirs de nos institutions.

Ainsi, après avoir jubilé et défilé, revêtu d'artifices de ce qu'il convient désormais de nommer « les rites du 08 Mars » et après avoir accepté de sacrifier au délicieux formalisme protocolaire des manifestations publiques de cette journée internationale de la femme, la vie reprendra son cours.

Le 09 Mars 2018 laissera alors place, comme les années précédentes : « aux lendemains des célébrations du 08 Mars », où le silence coupable de chacun de nous, ainsi que la passivité institutionnelle, nous conduisent à célébrer en réalité, seulement les bonnes intentions de résolution des inégalités homme-femme et non les actes posés pour garantir la construction d'une société congolaise plus inclusive.

Permettez-moi donc de Rêver à ce que l'année prochaine, la journée du 08 Mars 2019, soit différente ! Qu'elle soit visionnaire et pragmatique, pour le bien-être de nos filles, de nos sœurs et de nos mères.

**Danièle Sassou Nguesso**  
Présidente de la Fondation SOUNGA

**Cloches de mariage**

**Philippe Banz et Radgonde B. Makakila désormais unis devant Dieu et les hommes**

Philippe Banzouzi dit «Banz», journaliste de carrière, à La Semaine Africaine et à Radio Congo (ex Voix de la Révolution Congolaise), a convolé en justes noces avec sa charmante épouse, Radgonde Blandine Makakila Kenga, respectivement, samedi 24 février 2018, pour le mariage coutumier, et samedi 3 mars 2018, devant l'administrateur-maire de Ouenzé, le 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Marcel Ganongo, puis en la paroisse de Ouenzé de l'E.E.C (Eglise évangélique du Congo), devant le pasteur Alain Juste Gonard Bakoua.

Le mariage a été mixte, car le conjoint est catholique et l'épouse protestante. Ce qui a justifié la présence de l'abbé Jacques Nganga Nitumosi, curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina dans le 8<sup>e</sup> arrondissement Madibou Brazzaville, qui a accompagné son paroissien. La Rédaction de La Semaine Africaine souhaite aux heureux



Pour la petite histoire, Philippe Banzouzi et Radgonde Blandine Makakila Kenga s'étaient rencontrés, il y a 20 ans. Les deux ont d'abord connu des aventures amoureuses non

concluantes ayant permis à ce que les deux décident enfin de concrétiser et légaliser leur union matrimoniale aussi bien sur le plan coutumier, légal que religieux. A signaler que ce mariage reli-

gieux a été mixte, car le conjoint est catholique et l'épouse protestante. Ce qui a justifié la présence de l'abbé Jacques Nganga Nitumosi, curé de la paroisse Saint Alphonse Marie de Liguori de Kibina dans le 8<sup>e</sup> arrondissement Madibou Brazzaville, qui a accompagné son paroissien. La Rédaction de La Semaine Africaine souhaite aux heureux

Gislain Wilfrid BOUMBA

**Diocèse de Nkayi**

**Lancement officiel des activités du Mouvement Shalom Onlus**

Après une longue attente, c'est finalement le 10 février 2018, au cours d'une assemblée extraordinaire que le Mouvement Shalom a rendu officielles son implantation et son installation dans le diocèse de Nkayi. Le décret 007/2017/M.D./M.E.D.NK portant Reconnaissance Canonique et Accueil du Mouvement Shalom Onlus-Congo dans le diocèse de Nkayi a été publié le 25 décembre 2017, par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi. L'assemblée générale a connu la participation des membres des deux sections: La Bouenza et La Lékoumou.



Les membres du Mouvement Shalom posant pour la postérité

Dans son allocution, l'abbé Cellot-Primat Nkounga, membre de ce mouvement a dégagé le bien-fondé de l'avènement de ce mouvement dans le diocèse de Nkayi. «Avec l'avènement du Mouvement Shalom dans le diocèse de Nkayi, nous allons nous organiser pour agir, adopter des règles de fonctionnement précises pour assurer une grande efficacité, nous structurer

pour œuvrer de plain-pied avec perspicacité.» Ainsi, huit membres ont été choisis pour conduire les destinées de ce mouvement dans le diocèse. Il s'agit de: Daslin Ngoubili, coordonnateur; Florian Likibi, coordonnateur adjoint; Bagifred Ndila, secrétaire général; Mesmin Maboumana, secrétaire général adjoint; Leslie Goma et Sandra Mabilia, responsables des adoptions; trésorière, sœur Rachel Badila Kimangou et Christian Kaya, responsable des projets.

La coordination diocésaine du Mouvement Shalom de Nkayi remercie le père fondateur, Mgr Andrea Pio Christiani et l'abbé Castel Nzaba, coordonnateur national, d'avoir accepté la division en coordination du Mouvement Shalom Congo/Brazzaville. Nous souhaitons donc un avenir radieux au Mouvement Shalom du diocèse de Nkayi.

**Daslin NGOUBILI**  
Coordonnateur diocésain du Mouvement Shalom Nkayi

**AIRFRANCE**  
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

**LA FRANCE**

À PARTIR DE

**611 500 FCFA** TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Tarif aller-retour, toutes taxes comprises et hors frais de service. Achetez dès le 16 janvier 2018 et voyagez dès le 23 janvier jusqu'au 26 juin 2018. Achat minimum 7 jours avant le départ, pour un séjour de 7 jours à 12 mois maximum. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +33 1 55 69 81 37 (coût d'un appel international vers la France 125 FCFA/min) de 8h à 19h ou auprès de votre agence de voyages.

Région Cardinal Emile Biayenda de la Congrégation du Saint Sacrement

# Inauguration du Centre Eucharistique de Kinsoundi-Barrage

L'internationalité de la Mission eucharistique tend à raffermir, à consolider les liens de fraternité entre les religieux, disciples d'Eymard (à quelque endroit qu'ils se trouvent) et à renforcer, du même coup, les stratégies pastorales, avant de militer ardemment pour une mise en place effective des structures de ressourcement permanent ou d'expérimentation de tout ce qui est lié à la célébration, à l'adoration, à la vie et au témoignage de l'Eucharistie.

C'est dans cette lignelle que la Région Cardinal Emile Biayenda du Congo-Brazzaville, regroupant les religieux et les agrégés du Saint-Sacrement, s'est vu doter d'un bijou, d'un édifice R+1, tout-flambant neuf devant servir de maison de ressourcement spirituel sur l'Eucharistie et de cadre agréé de méditation, de retraite ou de repos en vue de se refaire de nouvelles énergies dans la recherche de Dieu. La cérémonie d'inauguration du Centre eucharistique dénommé «Le Cénacle» (en rapport avec la dernière cène du Seigneur avec ses disciples au cours de laquelle l'Eucharistie a été instituée) s'est déroulée à la communauté sacramentine de Kinsoundi-Barrage, mardi, 6 février 2018, à 16 heures, présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. A ses côtés, deux hôtes de marque venus spécialement de la maison généraliste de Rome, pour prendre part au chapitre régional des religieux de la Région Cardinal Emile Biayenda dont l'ouverture des travaux était prévue pour le lendemain. Il s'agit des pères Martin Boukar Tine, vicaire général, conseiller pour l'Afrique et du père Benzy Philip Romician, économiste général de la congrégation. Plusieurs invités ont pris part à cette cérémonie

dont une cinquantaine des religieux et religieuses, les agrégés du Saint Sacrement, les paroissiens des paroisses sacramentines et d'autres de l'archidiocèse de Brazzaville. Dans l'unique allocution prononcée ce jour, père Brel Daouda Malela, supérieur régional, a éclairé l'opinion sur la place et le rôle de ce nouvel édifice au cœur de la Mission eucharistique. Ce dernier a pris le soin et le temps de préciser entre autres faits marquants: «Nous sommes heureux qu'un tel bâtiment soit sorti de terre pour donner aux gens qui le désirent, de vivre l'expérience du désert dans un cadre adapté aux réalités de notre temps, au contexte conjoncturel qui nous alarme. Le Cénacle vient nous éveiller à la conscience chrétienne pour une Eucharistie célébrée, adorée, vécue et témoignée pour vivre une expérience particulière d'un Dieu qui se livre par amour comme nourriture et breuvage spirituels.» Les travaux financés en totalité par la Province Saint Jean-Baptiste du Canada n'ont pas laissé l'orateur indifférent: «A la vue de ce bâtiment moderne, nos pensées vont droit à nos confrères du Canada, précieusement ceux de la Province Saint Jean-Baptiste dont le financement a couvert les frais



Une vue du Centre Eucharistique récemment inauguré

d'étude et de construction sur divers plans. Qu'ils trouvent en mes mots simples la vive reconnaissance méritée pour la Mission eucharistique au Congo.» Cérémonie belle, riche en couleurs d'émotions suscitées, tour à tour par la prière de bénédiction dite par Mgr l'archevêque, par la visite guidée du bâtiment et un apéritif copieux offert à tous les invités. L'archevêque a parlé de «Renouveau dévotionnel pour l'Eucharistie pour un engagement sincère en Eglise et un beau cadeau des pères canadiens en terre congolaise». Exactement ce que proposait le père Eymard, dès les premières heures de fondation à l'archevêque de Paris et aux «pieuses Dames» de Lyon venues se joindre à la célébration du Mystère de Jésus dans l'hostie: «Une eucharistie pour tous, à la portée de tous.» ce qui se traduit aujourd'hui par «Une Eucharistie de large proximité.» A souligner que ce centre ac-

cueillera déjà de juillet à octobre 2018, quinze religieux sacramentins de la Conférence Africaine (RDC, Mozambique, Ouganda, Sénégal et Congo Brazzaville) pour la préparation aux vœux perpétuels dans la Congrégation. Séminaires, colloques et chapitres provinciaux ou régionaux se sont multipliés, ces dernières années pour impulser un nouvel élan de déploiement de la Mission eucharistique sur le terrain de la Pastorale d'ensemble. Partout dans le monde, dans plus de vingt-huit pays où la Congrégation du Saint-Sacrement s'est fortement enracinée, le cœur bat davantage à la faveur d'une réelle implantation du Mouvement eucharistique dans l'optique même de Saint Pierre Julien Eymard, fondateur de la Congrégation.

Père Claude Micky BENGUI,  
SSS  
Religieux du Saint Sacrement

Quatrième dimanche de Carême-B-

## Poursuivre la marche vers Pâques en contemplant l'amour de Dieu qui sauve

Textes: (2 Ch 36,14-16.19-23; Ps 136; Ep 2,4-10; Jn 3,14-21)

Le quatrième dimanche de Carême marque un tournant sur le chemin vers Pâques; la marche se fait de plus en plus joyeuse. La Parole de Dieu de ce dimanche nous invite plutôt à contempler l'amour de Dieu, celui par lequel il aime les hommes et les sauve.

Après l'entretien avec Nicodème (Jn 3,1-14), dans lequel Jésus enseigne qu'il faut naître de nouveau pour entrer dans le Royaume de Dieu, et avant le témoignage de Jean Baptiste au bord du Jourdain (Jn 3,22-30), Jean place cette confession de foi: «Dieu a tellement aimé le monde...». C'est comme une pause à travers laquelle on accueille ce qui vient d'être dit.

Dans cette profession de foi, deux pôles peuvent être remarqués, et qui se répondent l'un à l'autre: d'un côté l'amour de Dieu, et de l'autre la foi de l'homme comme réponse à cet amour. L'amour est premier, et la foi est la réponse. L'amour se concrétise par le salut de quiconque. L'amour de Dieu, en effet, n'est pas une idée vague, mais une réalité, et plus encore, une personne qui l'incarne, le rend présent. La foi est la réponse à l'initiative première de Dieu que Jésus Christ rend visible parmi nous; une rencontre faite d'adhésion à lui.

Dans cette rencontre, il est impossible d'observer une neutralité. L'initiative première de Dieu implique, au demeurant, un choix décisif de la part de l'homme. De ce point de vue, l'Evangile de Jean est un Evangile qui sollicite un engagement radical. Il faut toujours choisir le côté de Dieu, le côté de la lumière. La raison est qu'une vraie vie qui débouche en vie éternelle, n'est possible que lorsqu'on fait le choix de la lumière, le choix de Dieu. Pour éviter à l'homme tout drame, Dieu met tout en œuvre pour que l'homme soit sauvé, en se tournant à lui.

La première lecture illustre bien cette double réalité. D'une part, l'homme se rebelle à la parole de Dieu, s'obstine, et par conséquent ne rencontre que mort et destruction. D'autre part, Dieu suscite jusqu'à un roi païen (Cyrus) pour sauver son peuple. C'est de cette manière que le Chroniste retrace toute l'histoire d'Israël et de Juda. Israël a expérimenté la destruction de son temple, la déportation loin de sa terre. De catastrophe plus grande que ceci, il ne pouvait pas y en avoir. Mais même cette catastrophe ne marque pas la fin de l'amour de Dieu, de sa fidélité, de sa miséricorde. Nous pouvons alors imaginer avec quelle ferveur l'Israélite pieux répond au Psaume 136 ou autre similaire (Ps 118): «Car éternelle est sa miséricorde...»

En même temps, en finissant son histoire par l'édit de Cyrus de 538 av. J.-C. (Cf. 2 Ch 36,22-23), qui marque la fin de l'exil, le Chroniste ouvre une perspective heureuse. La dernière Parole de Dieu est une Parole de salut. A l'inverse, ce n'est pas la catastrophe de l'exil qui a le dernier mot sur l'histoire. Le dernier mot vient de Dieu qui inspire à Cyrus, roi Perse, de montrer de la bienveillance, permettant à chaque peuple, et en l'occurrence le peuple de Juda, de jouir d'une certaine autonomie. Ceci devient aussi signe de l'amour de Dieu qui agit en premier, et qui n'attend pas la réponse de l'homme, mais plutôt la sollicite, l'anticipe, la favorise.

C'est cette expérience que cherche à cristalliser la Lettre aux Ephésiens: Dieu qui est riche en miséricorde a sauvé l'homme. Par sa grâce, il lui a donné plus encore: s'asseoir à côté du Christ dans la gloire.

Le Carême est un temps où nous sommes appelés à contempler cet amour de Dieu toujours premier qui nous appelle, nous attire, et nous fait agir. C'est là que l'homme devient imitateur de Dieu, en agissant avec miséricorde. A la clôture du jubilé extraordinaire de la miséricorde, le Pape François écrivait dans sa Lettre apostolique Misericordia et misera: «Le Jubilé s'achève et la Porte Sainte se ferme. Mais la porte de la miséricorde de notre cœur demeure toujours grande ouverte» (n. 16).

Abbé Ildevert MOUANGA,  
Grand Séminaire Cardinal E. Biayenda

## Commission diocésaine Justice et Paix de Pointe-Noire

### Troisième message du temps de Carême

La terre, don de Dieu aux Hommes est-elle à vendre? «Au Seigneur la terre» (Psaume 24,1), à lui appartiennent «la terre et tout ce qui s'y trouve» (Deutéronome 10,14).

La terre nous précède et nous a été donnée, lit-on dans Laudato Si n° 67. Pour cette raison, Dieu dénie toute prétention de propriété absolue: «La terre ne sera pas vendue avec perte de tout droit, car la terre m'appartient, et vous n'êtes pour moi que des étrangers et des hôtes» (Lévitique 25,23).

La terre est un don, un bien collectif, «le bien de nous tous» selon la belle expression de Benoît XVI dans l'encyclique Caritas in veritate: «c'est le bien de 'nous tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. Ce n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais pour les personnes, qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien». Cf. Caritas in Veritate n° 7.

Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, de sorte que les biens de la Création doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité. Ainsi, le principe du bien commun est intimement lié à celui de la destination

universelle des biens, tel que les formule la Constitution pastorale Gaudium et Spes, dans les lignes précédentes. Les biens ne sont pas faits pour être concentrés entre les mains de quelques-uns. Ils doivent être mis au service de tous, en fonction des besoins de chacun. Ce principe se base sur le fait que «la première origine de tout bien est l'acte de Dieu lui-même, qui a créé la terre et l'homme, et qui a donné la terre à l'homme pour qu'il la maîtrise par son travail et jouisse de ses fruits. Cf. Genèse 1,28-29. Voilà qui vient relativiser le droit de propriété. A ce sujet, l'Eglise rappelle que la propriété n'est jamais un droit absolu; elle garde toujours une dimension communautaire. C'est ce que Jean-Paul II exprime en disant que toute propriété est sujette à une 'hypothèque sociale'. Alors, Dieu est le vrai «Mpfumu n'toto» (Propriétaire terrien). Mais d'où vient donc-t-il que certaines personnes s'arrogent au vu et au su de tous les titres de Mpfumu n'toto? Pour ces personnes, ce titre est impropre. La preuve, ce sont les conflits, qui sévissent dans nos villages, quartiers et villes. Ils opposent des personnes d'un même lignage ou de lignages différents. Cela peut provenir



Brice Makosso

d'une erreur de lecture généalogique. Dès lors qu'une erreur d'interprétation généalogique se glisse dans le code existentiel ou relationnel, les uns et les autres peuvent accaparer des terres qui, a priori, ne leur reviennent pas. Que de familles se divisent, se disloquent, des frères, des sœurs, qui ne se parlent plus à cause de la terre! Oui, l'instinct de survie peut expliquer la genèse de ces conflits. Disposer d'une propriété, c'est, sur un plan existentiel, assurer ses lendemains sans quoi sa vie n'a plus de sens. Le terrain, le lopin de terre, devient une partie de moi, le prolongement de moi-même. En ce sens, on pourrait dire qu'être, c'est avoir du terrain. Sinon, l'on est voué aux gémonies, condamné à errer comme Cham.

La volonté de puissance, le désir d'hégémonie ou d'impérialisme sont aussi d'autres causes de ces conflits fonciers d'une rare violence. Des individus, inconsciemment mus par la seule volonté de s'affirmer ou de s'auto-affirmer, décident d'arracher, de facto, des terres d'autrui. L'histoire contemporaine raconte que le Reich allemand Hitler était animé de cet «instinct» qui l'aurait décidé à déclencher la deuxième guerre mondiale.

N'oublions pas l'escroquerie des propriétaires fonciers, qui elle aussi, est à l'origine des conflits. Il est fréquent qu'un même propriétaire foncier vende un même terrain à différents acquéreurs potentiels. Que de disputes dans nos villages, nos quartiers et nos villes, et qui se soldent parfois par des bagarres aux conséquences mortelles! Même le domaine public n'est pas épargné par ses escrocs, même si dans d'autres cas, l'Etat lui-même joue au «gangstérisme foncier». Les grèves de nos tribunaux sont bondées d'affaires en règlement de propriété. La terre est désormais vendue. Mais à quel prix? C'est chacun qui fixe son prix; ce qui laisse place à une grande spéculation. Malheur à ceux qui ont des revenus faibles. Acquérir une parcelle de terrain à Pointe-Noire ou à Brazzaville est une transaction périlleuse, où l'on

court le risque de perdre les paumes de ses mains et les yeux de sa tête. Il faut être millionnaire pour y parvenir. Et, pourtant, la terre est un don que Dieu a fait aux hommes. Au sein des familles, on ne sait pas qui vend. Tout le monde (neveu, oncle, petit fils...) est vendeur. Et, personne ne coordonne ces ventes. Que les familles s'organisent! Que l'Etat prenne des mesures pour harmoniser les procédures de vente d'une part, et fixer le prix du mètre carré pour le bonheur de tous, d'autre part. Oui, l'Etat, encore l'Etat! Par où est passé le décret n° 2014-242 du 28 mai 2014 fixant et complétant les dispositions du décret n° 2011-548 du 17 août 2011 fixant les modalités de contrôle de la gestion foncière? Certainement pas dans les tiroirs et armoires de certains bureaux du ministère. Et, toi chrétien, qui passe pour un Mpfumu n'toto, en ce temps de Carême observe cette autre exigence: la prière. Prie ton Dieu afin qu'il t'aide à ne plus se comporter comme tous les autres propriétaires terriens.

Rappelle-toi que la terre est un don que Dieu a fait aux hommes; tu n'en es qu'un gestionnaire. En la vendant sans générer des conflits, tu auras fait preuve d'une vertu grande vertu théologale l'Amour. Sur-tout en la vendant à un prix accessible à ton frère, à ta sœur, tu auras observé une autre exigence du temps de Carême, le partage, puisque tu ne vises aucun bénéfice. Au sein de la famille, que la Terre ne nous divise pas! Que la sagesse d'Abraham devant son frère Loth puisse nous inspirer en ce temps de Carême: «... Abraham dit à Loth: Qu'il n'y ait donc pas de dispute entre toi et moi, ni entre tes bergers et les miens, car nous sommes frères. Tout le pays n'est-il pas devant toi? Sépare-toi de moi. Si tu vas à gauche, j'irai à droite, et si tu vas à droite, j'irai à gauche. Loth leva les yeux et vit que toute la plaine du Jourdain était entièrement arrosée». Cf. Genèse 13,6-10.

Commission Diocésaine  
Justice et Paix de Pointe-Noire



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
 =====  
 PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 02/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED

### «RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INTERNE DU PRAASED»

#### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED.

#### II. Mission de l'Auditeur Interne

Sous la supervision directe du Coordinateur National du Projet, l'auditeur interne a pour mission principale de s'assurer de l'application, par l'Entité, des procédures dans les domaines de l'administration générale, de la gestion financière et de la passation des marchés. Il exécute sa mission en conformité avec les normes internationales régissant la pratique professionnelle de l'audit interne et les procédures généralement admises en la matière. Les objectifs de la missions sont essentiellement de : (cf Termes de référence)

#### III. Profil et qualifications requis

Le candidat devra :

- Etre titulaire, au minimum, d'un diplôme supérieur en comptabilité, finance, audit ou gestion ; niveau Bac + 5 (Maîtrise, Master, ou diplôme équivalent) au moins, la détention de la qualification Certified Internal Auditor (CIA) serait un atout;
- avoir au moins 03 ans d'expérience en tant qu'auditeur dans un cabinet d'audit (niveau senior), d'expertise comp-

table ou 05 ans d'expérience en tant qu'auditeur interne dans un projet financé par la Banque Mondiale, BAD, FIDA... ; Une expérience similaire en tant qu'Agent d'une Agence de Gestion Fiduciaire (AGF) ou d'un cabinet conseil, assurant le suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, encadrement et formation de personnels des administrations publiques ou d'agents de développement..., dans un projet de développement à financement extérieur serait un atout supplémentaire ;

- Le consultant devrait également avoir une bonne pratique des procédures et directives de la Banque Mondiale, BAD, FIDA... en matière de gestion financière et de passation de marchés;
- Parfaite maîtrise des outils informatiques de base (MS Excel, Word, PowerPoint...). La connaissance d'un logiciel comptable serait un atout ;
- Capacité de travailler sous pression et faire preuve d'un esprit d'indépendance ;
- Etre disposé à voyager même à l'intérieur du pays ;
- Probité morale et intellectuelle
- Sens de responsabilité et de confidentialité
- Parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication.
- La connaissance de l'Anglais serait un atout.

#### IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;

- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies légalisées des diplômes ou tout autre document justifiant la formation ;
- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine de l'audit ;
- Noms et qualité de trois personnes de référence.

#### V. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

#### VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale. Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 19 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Auditeur Interne du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED  
 À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordinateur du PRAASED  
 Adresse : voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, sis dans l'enceinte du projet CAB-CIT, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ  
 E-mail : praaseducp@gmail.com ,  
 Téléphone : 06 621 38 33/ 06 644 75 07, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2018

**Le Coordinateur du PRAASED**

**Calixte KOLYARDO**



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION  
 =====  
 PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/2018 /MEPSA/UCP-PRAASED

### «RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE DU PRAASED»

#### I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Comptable du PRAASED.

#### II. Mission du Comptable

Sous la supervision du Responsable Administratif, et Financier (RAF), la mission du comptable consistera à ( cf. les termes de référence):

#### III. Profil et qualifications requis

Le candidat doit :

- avoir une formation universitaire de niveau licence (bac+3) ou équivalent dans le domaine de la comptabilité, finances ou gestion d'entreprise ;
- avoir une expérience confirmée d'au moins trois ans comme Comptable ou à un poste similaire dans une structure publique, parapublique ou privée. Avoir travaillé dans un projet de développement financé par la Banque mondiale, BAD ou autres bailleurs multilatéraux ou bilatéraux serait un atout;
- avoir une bonne capacité d'utilisation des logiciels cou-

rants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, MS Project), d'Internet et d'un logiciel comptable de projet (TOMPRO, SUCCESS...) serait un atout ;

- avoir la capacité de prendre des initiatives et de travailler sous pression ;
- avoir une bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et en écrit ;
- disposer d'une bonne intégrité morale.

#### IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- des copies légalisées des diplômes,
- des certificats ou tout autre document justifiant l'expérience.

#### V. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- \* Une analyse des dossiers ;
- \* Un test écrit ;
- \* Un entretien devant un panel.

#### VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations

supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 19 mars 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un Comptable du PRAASED ».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED  
 À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordinateur du PRAASED  
 Adresse : voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, sis dans l'enceinte du projet CAB-CIT, rue Isaac LOCKO, derrière l'Ambassade des USA, quartier Blanche GOMEZ  
 E-mail : praaseducp@gmail.com ,  
 Téléphone : 06 621 38 33/ 06 644 75 07, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 05 mars 2018

**Le Coordinateur du PRAASED**

**Calixte KOLYARDO**

Vers la réforme du Code général des impôts

**Le cabinet EY Congo édifie les entreprises sur les problématiques fiscales**

Dans l'attente de la refonte du code général des impôts, le cabinet EY Congo (Ernst & Young) a édifié les entreprises sur les problématiques fiscales découlant des changements majeurs du nouveau système comptable du SYSCOHADA révisé. Lors des rencontres "Petit-Déjeuners EY" à Brazzaville. D'abord sur "La loi de finance 2018", et ensuite sur "Les problématiques fiscales des changements majeurs découlant du SYSCOHADA révisé en vigueur depuis janvier 2018".

Elaborée dans un contexte de morosité économique ayant caractérisé les années passées, mais également d'optimisme raisonnable pour l'année 2018, la loi de finance a été adoptée. Elle n'attend plus que d'être promulguée. En matière fiscale, les autorités fiscales congolaises affichent clairement leur volonté d'améliorer les recettes fiscalo-douanières en élargissant l'assiette fiscale.

Le premier thème relatif à la loi de finances a été principalement animé par quatre experts d'EY Congo, sous la conduite de Crespim Simedo Pereira, associé directeur juridique et fiscal, Pierre-Alix Tchiongho, Clément Rebière, et David Loemba. L'échange autour de ce thème a permis aux nombreux responsables et délégués des entreprises de bien comprendre les nouvelles mesures fiscales de la loi de finances 2018. L'objectif principal ayant été de décrypter les mesures majeures de la loi de finances pour 2018 et de les expliquer clairement aux opérateurs économiques exerçant au Congo.

Les fiscalistes du cabinet EY Congo ont tour à tour expliqué la loi de finances, en présentant les mesures majeures introduites et leurs incidences éventuelles dans la vie quotidienne des entreprises. Les principaux points abordés ont été notamment la déductibilité des charges au regard de l'impôt sur les sociétés et des prix de transfert, d'élargissement du champ d'application de la patente ainsi que le réamena-

gement de la liste des biens soumis au taux réduit de 5% de la taxe sur la valeur ajoutée. D'autres mesures prises dans le domaine de la réassurance et de la promotion de l'immatriculation foncière ainsi que pour la protection des industries locales face à la concurrence déloyale notamment dans le secteur du tabac et de la brasserie ont été mises en exergue. Par ailleurs, Victor Ketevi et Aymar Matsounga, deux experts



Les participants s'informant sur les éventuelles incidences fiscales

comptables et managers du département d'audit comptable d'EY Congo, sont intervenus ensemble sur le second thème consacré aux incidences fiscales qui pourraient découler des nouveaux traitements comptables du SYSCOHADA révisé applicable au Congo et dans les autres Etats membres de l'OHADA.

La mise en œuvre de ces nouvelles dispositions nécessite que les acteurs économiques concernés soient informés des éventuelles incidences qui en résultent au regard de la réglementation fiscale actuellement



Les animateurs de la réunion d'information

en vigueur au Congo. Et donc, l'autre intérêt de cette réunion d'information a été de rappeler, d'abord, les principaux changements apportés par le SYSCOHADA révisé; de permettre aux participants d'identifier les principaux retraitements extracomptables à opérer conformément à la réglementation en

gestion fiscale des opérations des entreprises au Congo, c'est parce que les autorités sont en train d'élaborer, avec l'appui technique du cabinet EY, la grande refonte du code général des impôts (CGI) qui sera applicable l'année prochaine. Il a fait savoir par ailleurs que le cabinet EY Congo entend rester le partenaire privilégié des opérateurs économiques et l'acteur de référence de par son expertise. Et c'est avec enthousiasme mais également responsabilité et lucidité que le cabinet dit vouloir exercer pleinement son rôle en accompagnant les autorités dans le processus de refonte complète du CGI et de sa vulgarisation auprès de tous les acteurs concernés, pour permettre son entrée en vigueur dans les meilleures conditions. Car, la concrétisation d'un nouveau code fiscal induira une émulation et un optimisme nécessaires dans le contexte actuel et permettra d'améliorer l'attractivité du pays. Pour rappel, EY Congo est un cabinet EY, leader en assurance (audit) fiscalité et droit (Tax), transactions financières et services de conseil en management (Advisory). Il compte deux bureaux au Congo, un à Brazzaville et un autre à Pointe-Noire. Il dispose de plus d'une centaine de collaborateurs aux compétences pluridisciplinaires et multisectorielles.

Viclaire MALONGA

Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à l'assurance

**Le Congo en peloton de queue dans l'utilisation des assurances**

Une campagne nationale de sensibilisation à l'assurance a été lancée à Pointe-Noire du 27 au 28 février 2018, par le directeur des Institutions financières nationales. Objectif de cette campagne: améliorer la perception de l'industrie des assurances par le public, en le sensibilisant à l'importance des assurances, les droits des assurés et bénéficiaires des contrats d'assurance. Et partant, informer sur les questions de procédures de souscription et de règlements de sinistres.



Les officiels lors du lancement de la campagne de sensibilisation assurance

Cette campagne a été organisée en partenariat avec l'Association professionnelle des sociétés d'assurance du Congo (APSACO), avec la participation très remarquée et volontaire des représentants des sociétés d'assurance installées au Congo, en l'occurrence, l'ARC, AGC, Allianz, Saham, NSIA, NSIA-Vie et AGC-Vie, ainsi que des courtiers et autres intermédiaires des sociétés d'assurances.

L'organisation d'une telle campagne est tout à fait justifiée, car le Congo présente un très faible taux de pénétration à l'assurance. Les dernières statistiques datant de 2016 présentent un taux de pénétration de 3,97%. "Cette faiblesse s'explique par le non-respect des assurances obligatoires et l'ignorance du grand public et des autres services administratifs sur les finalités de l'assurance. C'est pourquoi, nous avons résolu de pallier ces déficits par l'organisation de cette campagne, en vue de contribuer à la sécurisation accrue des personnes, des biens et des activités humaines, et aussi de vulgariser les mécanismes de prévoyance comme complément aux régimes obligatoires de couverture sociale", a dit Constant Badia, le directeur général des Institutions financières nationales.

On retiendra de cette campagne les exposés sur différents thèmes liés à l'assurance. Ils ont été animés par les professionnels des assurances et par les experts du Ministère des finances et du budget. Car, au-delà de l'objectif d'informer le plus large public possible, le ministère des Finances et du budget qui a organisé cette campagne voudrait tant soit peu, booster ce secteur qui devrait largement contribuer au financement de l'économie nationale. C'est ainsi qu'une opération "coup de poing assurance" a ponctué cette campagne, à travers des contrôles de police d'assurance organisés aux frontières et dans les principaux artères de la ville de Pointe-Noire, avec le concours des services de police, de la gendarmerie et des douanes.

Sept thématiques ont donc constitué la base des exposés. Elles concernent entre autres, la présentation des sociétés d'assurance et leurs différents produits, l'intérêt de souscrire une police d'assurance, les démarches en cas de sinistres, les fraudes et sanctions, sans oublier le fameux carnet rose relatif à l'assurance transfrontalière dans la zone CEMAC.

Jean BANZOUZI MALONGA

son environnement», a soutenu dans ses explications, le manager général d'Eternal. L'ouverture du compte Eternal donne la possibilité d'acheter les produits pour sa propre consommation ou des tiers. Elle permet également de parrainer d'autres distributeurs avec lesquels on va former une équipe, un réseau. «Pour être distributeur, l'information sur la société doit vous parvenir d'un autre distributeur et faire une adhésion au montant de 13 750 F. CFA qui vous donne droit à l'ouverture d'un compte Eternal et à un kit de bienvenue comprenant des manuels de sensibilisation, des gadgets et une carte de distributeur», a expliqué Tiburce Miampika, distributeur proche de la société. «Des milliers de Congolais ont

compris qu'ils peuvent non seulement utiliser les produits Eternal pour pérenniser leur santé, mais aussi pour une libre entreprise qui ne nécessite pas un investissement lourd; qui est sans risque financier, sans stock ni charge de personnel, d'employeur, d'employé; sans sélection à l'entrée, sans démarche administrative, transmissible aux enfants et sans devoir quitter son emploi», a soutenu Gaétan Fouaka. Une occasion à saisir pour les nouveaux adhérents et une opportunité «de changer leurs vies, tout en continuant à faire ce qu'ils ont toujours fait», a-t-il conclu, invitant à la visite du site [www.eternalcongo.com](http://www.eternalcongo.com) pour plus d'information.

Séverine EGNIMBA

Santé

**Les distributeurs de produits labellisés Eternal primés**

Le Palais des congrès de Brazzaville a abrité, samedi 24 février, la première cérémonie de remise des prix aux distributeurs des produits de la marque Eternal. Lesquels ont, pendant des mois de dur labeur, donné du sens à cette entreprise qui possède son quartier général en Chine, sous le nom de Rong Cheng, avec plusieurs représentations dans une dizaine de pays.

Au total, une cinquantaine de distributeurs ont été primés. Devant des centaines de candidats à la distribution et admirateurs. Chacun d'eux a reçu un cadeau en fonction des grades et points valeurs obtenus: congélateurs, réchauds à gaz et électriques, motos, voitures, titres de voyage en Chine. Derrière cet événement festif, qui a connu la participation du directeur des médicaments et de la pharmacie au ministère de la Santé et de la population, la société Eternal a voulu faire un trait d'union entre santé et affaires. «Eternal propose aux Congo-

lais et aux étrangers qui résident au Congo un nouveau style de vie, alliant la consommation des produits d'exception très utiles pour notre santé et la possibilité de mettre en place une entreprise viable, permettant d'enrichir une richesse pérenne, surtout en ce temps de forte morosité économique et financière», a déclaré Gaétan Fouaka, manager général de la société Eternal. Avec ses propres plantations en Chine, un laboratoire et un centre de recherches à Shanghai, une usine propre de transformation des produits d'origine végétale, animale et minérale,



Les récipiendaires recevant leurs prix

Eternal fabrique des produits bio appelés compléments alimentaires ou alicaments. Ces produits, selon Gaétan Fouaka, peuvent prévenir ou endiguer le dysfonctionnement de l'organisme humain qui pourrait résulter de la mauvaise alimentation. Dans une notice, Eternal cite les pathologies comme le diabète, l'hypertension,

les accidents vasculaires cérébraux, les cancers, les myomes, fibromes, kystes et d'autres comme inhérentes à la mauvaise alimentation. «Pour l'organisation mondiale de la santé 85% des pathologies qui attaquent l'homme seraient susceptibles d'être évitées si l'homme faisait attention à son alimentation et à

19<sup>e</sup> édition de la Journée internationale de la langue maternelle

# Les langues maternelles, un trésor à promouvoir

**L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Sciences et la Culture (UNESCO) célèbre, chaque année, la Journée internationale de la langue maternelle. Au Congo, en souvenir de cette date, la commémoration a donné lieu à deux communications mercredi 21 février 2018, au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville.**

**E**nsemble pour la diversité linguistique et le multilinguisme a été le thème choisi pour cette journée, sous la direction de Rock Bankoussou, coordonnateur de la plateforme pour le développement des langues congolaises, assisté de Sergey Belyaev, directeur du Centre culturel russe. Cette rencontre a connu la participation de plusieurs invités, parmi lesquels Dieudonné Tsokini, doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines (FLSH) de l'Université Marien Ngouabi.

Après le mot de bienvenue de Sergey Belyaev, axé sur la nécessité de sensibiliser les participants sur la diversité linguistique et le multilinguisme, Rock Bankoussou s'est appesanti, à son tour, sur la promotion des langues congolaises dans les familles et à l'école.

D'abord, il a soumis son auditoire à un exercice consistant à dire bonjour dans quelques langues maternelles. Ensuite, il a donné un éclairci sur ce que représentent les langues maternelles dans un pays. «Les langues maternelles du pays expriment des réalités quotidiennes et constituent des outils efficaces de communication et du développement socio-économique d'un pays. Elles ne peuvent être revalorisées que par les Congolais eux-mêmes», a-t-il indiqué.

A l'issue de cette rencontre,

deux communications ont été faites en direction des participants.

La première par Guy Roger Cyriaque Gombé Apondza, responsable du «Parcours des sciences du langage sur la diversité culturelle» à Bayardelle, sur le thème: «Le multilinguisme, une opportunité non encore exploitée dans l'école congolaise».

De son exposé, il ressort que la méconnaissance des langues congolaises laisse la langue française, dite langue officielle d'enseignement et de l'administration, prendre de l'ascension sur elles. Avec le système du port du "symbole" à l'école, l'enfant se retrouvait dans une insécurité linguistique, traumatisé, parce qu'embarrassé par l'usage des mots.

Le conférencier estime qu'aujourd'hui, la scolarisation de l'enfant, pour être efficace, doit commencer par l'introduction et l'apprentissage des langues maternelles à l'école. C'est une recette fort appréciée au Cameroun. Malgré les conditions précaires dans lesquelles se déroulent les enseignements, elle recèle plusieurs avantages et rend l'enfant actif et performant. Cela relève de la volonté politique; mais cela n'empêche pas que l'initiative parte de la base pour mettre les décideurs devant un fait accompli, a fait savoir le communicateur. La deuxième communication,



Le directeur du Centre culturel russe à gauche et Rock Bankoussou



Vue de l'assistance

de Ghislain Amédée Mousoungou, a porté sur les objectifs de la Direction du patrimoine et des archives. Il s'agit de «protéger le patrimoine immatériel à l'exemple des langues. Nous constituons l'avant-garde des langues maternelles pour faire leur plaidoyer», a-t-il expliqué.

Toutes les langues sont à l'honneur. Les Congolais ne doivent pas se gêner de parler leurs langues, ni interdire à

leur progéniture d'en parler. Ce serait un crime contre leurs propres langues. C'est dans cette optique que Nelson Mandela a dit: «Si vous parlez à quelqu'un dans une langue qu'il comprend, vous parlez à sa tête; si vous lui parlez dans sa propre langue, vous parlez à son cœur.»

**Victor GUEMBELA et Ermene TSASSA** (Stagiaire)

Tournée de l'émission «Couleurs tropicales» au Congo

## Claudy Siar dévoile son rêve de devenir président de la République

**Après la tournée de l'émission «Couleurs tropicales» de Radio France internationale (RFI) marquée par des ateliers-concerts à Brazzaville et Pointe-Noire les 23 et 26 février derniers, l'animateur Claudy Siar a, au cours d'un point de presse mercredi 28 février 2018 à Brazzaville, fait un débriefing sur ces rendez-vous qui ont eu pour but de soutenir les jeunes talents Congolais.**

**P**our Claudy Siar, il était nécessaire de réaliser ces ateliers-concerts dans les grandes villes du Congo pour que soit donnée à la jeunesse d'abord, la possibilité de prendre la parole et de l'entendre à l'échelle mondiale, ensuite aux artistes qui mettent en valeur le patrimoine culturel congolais à travers la musique. Ce, à travers RFI.

Pour l'animateur de Couleurs tropicales, venir au Congo, malgré les pressions constatées sur les réseaux sociaux, demeure un acte de «fraternité, d'amour et de valorisation de la musique congolaise entre l'émission musicale qu'il anime et les artistes du Congo, afin qu'ils soient connus à travers le monde,

grâce à RFI. Il faut laisser les jeunes élèves et étudiants s'exprimer librement sur l'avenir du Congo, de l'Afrique et du monde. Ne pas venir au Congo serait une erreur pour la carrière de Couleurs tropicales.»

Claudy Siar a déploré, par ailleurs, que certains jeunes, pourtant aptes à changer la destinée du Congo, se lancent dans le banditisme. Il a aussi dévoilé son rêve, celui de devenir président de la République, pour laisser la jeunesse africaine qui est aujourd'hui martyrisée, s'exprimer, donner son point de vue pour l'avenir du continent. Claudy Siar et son équipe se sont dits très heureux d'être venus au Congo, de passer un moment d'échange, de



vendre l'image du Congo dans la culture et particulièrement en musique, de saisir ce qu'est le Congo dans l'univers artistique. Ils ont mis en valeur le travail des artistes et ont permis que ceux-ci soient sur scène, grâce à RFI.

«La musique fait partie des éléments clés de nos identités depuis des millénaires et nous permet d'exister dans la douleur et dans la joie», a poursuivi Claudy Siar. Avant de remercier

tous les partenaires qui les ont soutenus dans cette belle aventure culturelle et historique. L'animateur de Couleurs tropicales a aussi émis le souhait d'aller rencontrer la jeunesse du département du Pool pour lui donner la chance de s'exprimer.

**Ermene-Préférence TSASSA et Chancelle NGOLO & Ismaëlle Goveline AKIANA** (Stagiaires)

### COMMUNIQUE

La Direction des Ressources Humaines de BGFIBank Congo, informe le personnel, les clients et partenaires, du programme relatif aux obsèques de M. Martin LOUN-GOUALA, Chef de Service TRI à l'agence AGENA de BGFIBank à Pointe-Noire, décédé le Mardi 27 Février 2018 à l'Hôpital Central des Armées - Pierre MOBENGO de Brazzaville



**Vendredi 09 Mars 2018:** Dernière veillée, au domicile familiale, sis Case C 651 Quartier Mpissa, Bacongo vers le CEG Auguste BINTSINDOU (accessibilité à partir de la rue Félix EBOUE, par la Pharmacie du Marché Commission & l'hôtel «Longue Histoire»; prolonger jusqu'au bord du fleuve).

**Samedi 10 Mars 2018:**

9h30: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)

10h00: Recueillement à la chapelle VIP de la morgue

12h00: Départ pour le cimetière de LOUKANGA 2, zone A

15h00: Retour au lieu de la Veillée et fin de la cérémonie.

*Ayons tous une pensée pieuse pour Martin, l'une des étoiles de BGFIBank Congo.*

*Pour une analyse sereine: La Semaine Africaine*

### PUBLICATION NOMINATION LIQUIDATEUR

Suivant délibération d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2017, l'actionnaire de la société SITEG TELECOM CONGA SA a décidé de la dissolution par anticipation de ladite société, à compter du 30 septembre 2017. Cette dissolution est motivée par la cessation des activités de la société.

La société COFICORE est désignée liquidateur par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2017.

L'adresse de la liquidation est fixée au 6<sup>e</sup> étage de l'immeuble Tour NABEMBA, centre-ville Brazzaville.

Le dépôt des actes de la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 18 décembre 2017.

Pour avis,  
Le liquidateur.



INITIATION A L'INFORMATIQUE SESSION 5 MARS AU 7 AVRIL 2018

MODULES	FORMATIONS	MONTANTS
Microsoft Windows Microsoft Word Microsoft Excel Internet	Initiation	13 000 F
Microsoft Windows Microsoft Word Microsoft Excel Microsoft Publisher Internet	Perfectionnement 1	13 000 F
Microsoft Word Microsoft Excel Microsoft Publisher Microsoft PowerPoint	Perfectionnement 2	13 000 F

STATCOM Services  
15, rue Laguë, Plateau des 15 ans  
Tél.: 06 578 62 23  
Contactstatcom@gmail.com  
Facebook: statcomservices

**Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI**

Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo)

Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM) / Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)

B.P.: 14745 – Tél.: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79

E-mail: etudepongui@yahoo.com / etudepongui2@gmail.com

**CONGO TELECOM**

**En sigle «C.T.»**

Société Anonyme Unipersonnelle

Au capital de 5 200 000 000 de Francs CFA / 67, Avenue Emery Patrice LUMUMBA  
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: CG/BZV/09 B 1739

**CHANGEMENT DU MODE D'ADMINISTRATION  
&  
MODIFICATION DES STATUTS**

Suivant Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique non Administrateur Général de la société «CONGO TELECOM», en sigle «C.T.», Société Anonyme Unipersonnelle au capital de 5 200 000 000 de Francs CFA ayant son siège social à Brazzaville (Congo), 67, Avenue Emery Patrice LUMUMBA, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro RCCM CG/BZV/09 B 1739 du cinq mars deux mille trois, tenu en date à Brazzaville du 24 janvier 2017, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire titulaire d'un office en la résidence de Brazzaville (Congo), le 2 mars 2018 et enregistré le 5 mars 2018 à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 041/3, numéro 111, l'Actionnaire Unique non Administrateur Général a pris

les décisions suivantes:

- Changement du mode d'Administration de la société; de la Société Anonyme Unipersonnelle en Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
- Modification des statuts.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 5 mars 2018, enregistré sous le numéro 18 DA 150.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/18-404.

*Pour avis et mention,*

**Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,  
Notaire.**

**Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA**

Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville Brazzaville

B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com

République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

**HB**

Société à Responsable Limitée Unipersonnelle/Capital social: 1.000.000 francs CFA

Siège social: 16, rue Mbakas, Poto-Poto

Brazzaville (République du Congo)

RCCM CG/BZV/12 B 3496 - République du Congo

**DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé unique de la Société dénommée HB, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de: 1.000.000 de francs CFA dont le siège social est situé à Brazzaville, 16, rue Mbakas, Poto-Poto, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/12 B 3496 du 30 mai 2012, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 15 février 2018, enregistré à la recette de Brazzaville EDF Plaine, le 19 février 2018; sous folio 033/3, numéro 0229, elle a été décidée:

- Dissolution anticipée de la Société, à compter du 15 février 2018: Monsieur HAMADI-BABA, décide en sa qualité d'Associé

unique, de procéder à la dissolution de la Société, en raison du redressement rendu impossible depuis sa création rendant la structure inopérante. Monsieur HAMADI-BABA, est nommé gérant et liquidateur de la Société.

Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 février 2018, sous le numéro 18 DA 110 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3496.

*Pour Insertion,*

**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,  
Notaire.**

**ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA**

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville

1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771

Tél.: (00242) 281.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60

NIU: P2005110002540126

E-mail: moussoundajeama@gmail.com

REPUBLIQUE DU CONGO

**INGALI DESIGN**

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au Capital de UN MILLION (1.000.000) F. CFA

Siège Social: Case P13212 V Sonaco - Moukondo

Brazzaville

RCCM CG/BZV/14 B 5552

**OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT  
SECONDAIRE**

Aux termes d'un Procès-verbal de Décision de l'Associée Unique de la Société dénommée «INGALI DESIGN» a été reçu par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date du 23 février 2018 à Brazzaville, dûment enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 27 février 2018, sous Folio 039/21, n°0438, il a été procédé l'ouverture d'un établissement secondaire qui fait partie de la société «INGALI DESIGN»:

\* «MAISON 80», situé au numéro 88 de l'Avenue Félix EBOUE, Centre-ville (Brazzaville).

Dépôt de deux expéditions du Procès-verbal de Décision de l'Associée Unique a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 février 2018, sous le numéro 18 DA 140.

Les mentions modificatives ont été portées sous le numéro RCCM: CG/BZV/14 B 5552.

*Pour insertion,*

**Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.**

**Etude de Maître Salomon LOUBOULA**

Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville

Immeuble «Résidence de la Plaine», 1er étage, Place marché de la Plaine, Centre-ville

Boîte Postale 2927, Brazzaville, République du Congo

Téléphone: (00242) 06 677 89 61

E-mail: offinotasalom@yahoo.fr

**ANNONCE LEGALE**

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DELTA**

**EN ABREGE «SCI DELTA»**

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

AU CAPITAL SOCIAL DE 1.000.000 DE FRANCS CFA

SIEGE SOCIAL: BLOC 197, QUARTIER EX-TELEVISION-MAKELEKELE

BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

**CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE  
MISE A JOUR DES STATUTS**

1. Suivant procès-verbal des décisions reçu en dépôt en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office en la résidence de Brazzaville, le 12 février 2018, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de la Plaine à Brazzaville, le 1er mars 2018, sous f°040/6, n°347, l'associé unique de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMMO-DELTA, en abrégé «SCI DELTA», Société Civile Immobilière au capital de 1.000.000 de FRANCS CFA dont le siège social est situé Bloc 197, quartier ex-Télévision-Makélékéle Brazzaville Congo, a décidé, sur proposition de la gérance, de changer la dénomination sociale de cette société, à compter du 12 février 2018 et de modifier en conséquence les dispositions de l'article 3 des statuts mis à jour à la suite de cette décision.

A compter du 12 février 2018, la dénomination sociale sera: SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE IMMO-DELTA, en abrégé «SCI IMMO DELTA».

*Pour insertion légale,*

**Maître Salomon LOUBOULA.**

Coupe CAF/Après leur large victoire au match aller

# La Mancha et CARA à 90 minutes de la qualification

Le CS La Mancha et le CARA ont fait ce qu'on attendait d'eux en frappant un grand coup et en anéantisant respectivement Al Ahly Shendi (Soudan) et l'US Ben Guerdane (Tunisie) sur le score identique de 3-0, en match aller des seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération. Cette double performance est en train de leur ouvrir les portes des huitièmes de finale. Les deux formations doivent toutefois confirmer au match retour pour éviter toute surprise désagréable. Au rythme des chants, des battements de mains et de crépitements des tam-tams à vous trouer les tympans, le CARA a abordé la manche aller au Stade Président Alphonse



Une tentative de débordement de l'ailier aiglon Dicha Bomanya



Le Congolais Ngavouka pris en tenaille par les défenseurs de Shendi

Massamba-Débat sans round d'observation. Le succès a couronné l'entreprise, Cabwey Kivutuka ayant ouvert le score dès la 3e minute de jeu: 1-0. A cette allure les Aiglons de Brazzaville semblaient à l'orée d'une large victoire. Surtout que l'US Ben Guerdane balbutiait son football. Il fallait néanmoins attendre la 22e minute de jeu pour voir les locaux inscrire leur deuxième but par Rox Oyoh Thoury, sur une petite bicyclette: 2-0. Curieusement, cette avance n'apportait pas la sérénité aux Aiglons. La panique s'installait en effet dans leur camp après les citrons. Parce que les Tunisiens commençaient à imposer un jeu bien élaboré et collectif, le milieu de terrain congolais devenant précaire. Il manquait manifestement de meneur de jeu. Cela se faisait sentir. On le palpait à tout bout de champ. Et les Aiglons

ont tremblé deux ou trois fois, l'avant-centre tunisien Chiheb Zoghli étant à deux doigts de réduire le score. Heureusement il y a eu la rentrée salutaire de Racine Louamba. Après des incertitudes et contre le cours du jeu, il faisait définitivement sauter la baraque tunisienne en parachevant un centre de Cabwey Kivutuka, venu de la droite: 3-0 (78e). On l'attendait certes, cette victoire des Aiglons, mais la manière n'y était vraiment pas. Mais, pour le public, peu importe, la victoire tant rêvée est là. Il reste aux Aiglons, qui peuvent envisager le match retour en Tunisie avec plus de confiance, de se garder toutefois de tomber dans un excès de confiance préjudiciable. Les Tunisiens peuvent prendre leur revanche le plus régulièrement du monde dans leur fief. Surtout que huit des

leurs, absents pour diverses raisons, seront de la partie. L'entraîneur aiglon rassure que ses poulains aborderont le match retour avec beaucoup de détermination. Ainsi serait comblé le passage à vide qui a fait plaisir à l'US Ben Guerdane et d'où sont parties de nombreuses offensives.

**Guy-Saturnin MAHOUNGOU**

**CARA bat US Ben Guerdane (3-0).** Arbitre: Issa Abdehadi (Tchad). Commissaire CAF: Aimable Habimana (Burundi). Buts: Cabwey Kivutuka (3e), Rox Oyoh Thoury (22e) et Racine Louamba (78e).

**CARA:** Chancel Massa; Richy Ondongo, Kouma Epoma, Chancy Danga, Christ Ngoma Mbo; Dua Ankira, Joseph Mbangou (puis Elvis Filankembo, 62e), Kinfounia (puis Espoir Mbangou, 90e), Dicha

**Bomanya:** Cabwey Kivutuka, Rox Oyoh Thoury (puis Racine Louamba, 73e). Entr.: Roger Ossété.

**US Ben Guerdane:** Oussama Boufalgha; Mohamed Ali Trabelsi, Ahmed Radaoui, Yassine Boufalgha; Helmi Bellagha, Houcem Eddine Taboub, Taoufik Chaïbi (puis Saber Hammami, 71e); Housseim Souisi (puis Hmidi Marouane, 84e), Chiheb Zoghli, Rafik Mednini. Entr.: Sellemi Samir.

Coupe de la Confédération

## La Mancha puissance 3 face à Al Ahly Shendi

En match comptant pour les seizièmes de finale aller de la Coupe de la Confédération disputé mardi 6 mars 2018 au complexe sportif de Pointe-Noire, Le CS La Mancha a surclassé Al Ahly Shendi du Soudan, par 3-0.

Les cœurs étaient chauds, le suspense gros comme ça. Le public s'interrogeait avec raison sur le sort de son équipe, bien que jouant à domicile. Dieu merci, le représentant congolais s'imposait d'entrée de jeu par son jeu incisif qui a fini par être récompensé à la 22e minute de jeu. Il obtenait un penalty magistralement converti en but par Guy Mbenza, l'homme à tout faire de l'équipe.

Cela mettait du baume sur le cœur, mais n'autorisait nullement de pavoiser. La suite justifiait cette appréhension. Revenus de leur stupeur, les Soudanais mettaient en relief leur robustesse physique, en faisant courir pourtant le ballon qu'ils ne couraient eux-mêmes. Ils parvenaient à créer la confusion dans la surface de réparation de La Mancha, obtenant deux corners dangereux par l'entremise d'Agdalla Fario. Une grosse frayeur s'emparait des Congolais. Finalement, les Soudanais ne sont pas parvenus à rétablir l'équilibre jusqu'à la fin de la première période de jeu.

La Mancha retrouvant l'initiative à la reprise, surtout avec la rentrée d'Agbodo, prenait en défaut la défense soudanaise. On jouait la 64e minute de jeu, et La Mancha inscrivait son deuxième but par Agbodo: 2-0.

L'agonie d'Al Ahly Shendi ne s'arrêtait pas là. Le public réclamait le troisième but. Ce but qui les clouera au pilori sera marqué par Dresvly Milandou, à la 80e minute. Plus rien, désormais, n'allait contrarier l'avance de La Mancha...

**Equateur Denis NGUIMBI**

**La Mancha-Al Ahly Shendi (3-0).** Arbitre: Jean Mara Ganamadzi (RCA). Assistants: Jospin Malonga et Bogoy Driya Zaoubaye. 4e arbitre: Prince Dogombe (RCA). Commissaire: Jean Fernando Macao (Angola). Buts: Guy Mbenza (22e), Agbodo (64e) et Dresvly Milandou (80e), pour La Mancha.

**La Mancha:** Joe Ombandza; Fernando Simba, Gomez Loembet, Fredy Nsiloulou, Ngoma Nzaou; Fred Ngoma, Michel Baguadila (Agbodo 64e), Ngavouka Tseke; Guy Mbenza (puis Ibouanga 70e), Dreschvly Milandou, Prince Mouandza. Entr.: Ghislain Tchiamas

**Al Ahly Shendi:** Youssouf Mahi, Etdin Ali, Moussa Mohamed (Ibrahim-Ibrahim 50e), Al Hassan Abdalla Fario, Mugadam Eid, Mozamil Mohamed, Bagbo Laurent (Koko Abdala 71e), Moazam Toto, Ahmed Angad, Musab Mohamed.

### INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE

Quantités limitées

## OFFRE SPÉCIALE

**DELL E514dw**

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

~~192 000~~<sup>FCFA</sup>

**130 000**<sup>FCFA</sup>

Réf.19020405

**DELL B5465dnf**

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression : 70 ppm

~~738 000~~<sup>FCFA</sup>

**290 000**<sup>FCFA</sup>

Réf.19020406

**DELL 2150cn**

- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

~~415 000~~<sup>FCFA</sup>

**300 000**<sup>FCFA</sup>

Réf.19020348

**DELL B2360dn**

- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

~~313 500~~<sup>FCFA</sup>

**100 000**<sup>FCFA</sup>

Réf.19020150

**DELL B1260**

- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

~~173 500~~<sup>FCFA</sup>

**100 000**<sup>FCFA</sup>

Réf.19020267

Une marque **OFIS** [www.ofis-ois.com](http://www.ofis-ois.com) (+242) 06 600 0000 [info@ofis-ois.com](mailto:info@ofis-ois.com)

Athlétisme en salle

## L'Afrique a brillé à Birmingham

Aux derniers championnats du monde organisés à Birmingham, l'Afrique a remporté au total 11 médailles, avec en tête de gondole l'Éthiopie qui est repartie avec 5 breloques dont 2 pour Genzebe Dibaba. La jeune éthiopienne s'est notamment imposée sur le 3000 m avant de décrocher l'or sur 1500 m pour parachever 4 jours de compétition. Chez les hommes, l'Éthiopie a encore brillé avec le doublé sur 3000 m (Yomif Kejelcha - Selemom Barega) avec une troisième place pour le Kényan Bethwell Birgen. Très attendues sur le sprint, les Africaines ont répondu présentes. Les Ivoiriennes Murielle Ahouré et Marie José Ta Lou ont réalisé le doublé sur 60 m. Une première pour le continent. Une médaille pour l'Afrique du Sud avec l'argent pour Luvo Manyonga en saut en longueur. Malgré son record africain avec 8,44 m, il termine derrière le Cubain Juan Miguel Echevarria. Pour finir l'événement, la Burundaise Francine Niyonsaba a remporté l'or sur 800 m. Ce sont les États-Unis qui une nouvelle fois ont dominé le tableau des médailles de Birmingham 2018 avec 18 breloques dont 6 en or, 10 en argent et 2 en bronze.



**100% BONUS  
INTERNET**

un forfait activé via **Airtel money**  
= un forfait offert

Compose **\*121\*4#**



**2GB**

**1 000<sup>F</sup> 1  
jour**

**6 GB**

**5 000<sup>F</sup> 7  
jours**

LE RESEAU DES SMARTPHONES

  
BUROTOP IRIS

ACHETER UN TELEVISEUR SMART  
N'EST PLUS UN LUXE

**VESTEL**



**32" HD : 119 000 FCFA HT**  
**43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**  
**50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**  
**55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**  
**65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056